



# PROSTITUTION DES MINEURES

---

Un guide pour aider les personnels travaillant auprès des jeunes à **comprendre** et **prévenir** le phénomène et à **protéger** ses victimes.

**Cette brochure été produite avec le soutien de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).**

---

#### **Rédaction des textes**

**Élise Guiraud** (Mouvement du Nid)  
eguiraud@mouvementdunid.org  
Hormis pages 20 et 22 : DGESCO

#### **Recueils des témoignages**

**Claudine Legardinier et Christine Laouénan**  
présentés page 37 à 42

#### **Mise en page et illustration**

**Alice Sandrin**  
alice.sndrn@gmail.com

**Dernière mise à jour du document :**  
septembre 2025

# Avant-propos

---

On estime aujourd'hui qu'au moins **15 000 mineur·es sont en situation de prostitution chaque année, et qu'une victime française de proxénétisme sur 2 est mineure**. Si le phénomène n'est pas nouveau, il a pris ces dernières années une ampleur inquiétante, favorisé, entre autres, par l'arrivée des services en ligne vite exploités par les proxénètes.

La question de la prostitution des mineures est de plus en plus présente dans notre société et devient à juste titre une préoccupation croissante des pouvoirs publics. **Ces jeunes sont en danger et ont le droit d'être protégés**. C'est une urgence majeure : les conséquences de la prostitution sont extrêmement graves pour les victimes.

La prostitution, violence systémique aux multiples causes, ne se limite pas aux « quartiers sensibles » des villes et frappe des jeunes de toute condition sociale. Si, dans votre vie professionnelle ou dans vos engagements associatifs, vous agissez auprès d'adolescent·es et de jeunes adultes, elles et ils peuvent être concernés par la prostitution, en tant que victimes, en tant que « clients » et proxénètes également.

**Chacun·e peut jouer un rôle pour repérer des signaux d'alerte, construire un lien de confiance avec un·e jeune en situation (ou à risque de prostitution), la ou le guider vers la sortie des violences.**

Pour vous y aider, nous avons rassemblé dans ce guide des éléments de compréhension du phénomène de la prostitution des mineur·es, sur la base d'informations et d'analyses recueillies auprès de professionnel·les de l'action socio-éducative et médicale, de personnels de l'éducation nationale, de magistrat·es et de chercheur·ses.

**Nous souhaitons également contribuer à faire prendre conscience aux adultes des réalités vécues dans la prostitution par ces jeunes victimes.** Nous espérons qu'elles et ils se feront le relais de cette sensibilisation auprès des jeunes, dans le cadre de l'éducation à la sexualité et dans un esprit de promotion de l'égalité femmes-hommes.

# Le Mouvement du Nid

---

Association reconnue d'utilité publique, le Mouvement du Nid agit sur le terrain en soutien des personnes en situation de prostitution. Nous allons à leur rencontre sur les lieux de prostitution et sur Internet, nous les recevons dans nos permanences et nous leur offrons notre aide inconditionnelle dans leurs démarches : accès aux soins, au logement, à la formation, aide juridique, sortie de prostitution pour celles et ceux qui le souhaitent.

Depuis sa création il y a 80 ans, le Mouvement du Nid a accompagné des milliers de personnes, **qui pour la plupart ont été prostituées avant leur majorité. En écoutant leurs récits et leurs expériences, nous avons développé une excellente connaissance empirique de la prostitution des mineur·es et des attentes et des besoins des jeunes victimes.**

Notre association est aussi très active en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles auprès du jeune public. **Le Mouvement du Nid est agréé au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et Mouvement d'éducation populaire.**

Chaque année, nos animateurs et animatrices de prévention rencontrent environ 20 000 jeunes sur l'ensemble du territoire français.

Notre action de prévention s'inscrit dans une démarche de promotion de l'égalité Femmes Hommes et de développement des compétences psychosociales des jeunes, à travers **l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité**, qui répond aux problématiques des relations entre garçons et filles, des violences sexuelles, de la pornographie, des préjugés sexistes ou homophobes.

# Sommaire

---

<b>1. Comprendre le phénomène de la prostitution des mineurs</b>	<b>p6</b>	<b>3. Prévenir le sexisme et les violences sexuelles</b>	<b>p26</b>
a. Des situations variées aux conséquences toujours graves	p7	a. Briser la loi du silence et l'impunité des agresseurs	p27
b. Une réalité largement méconnue	p8	b. Le continuum des violences sexistes et sexuelles	p28
c. Des outils neufs au service de vieilles recettes	p10	c. L'EVARS pour mieux protéger les jeunes	p30
<b>2. Aider un mineur en situation de prostitution</b>	<b>p14</b>	<b>4. Annexes</b>	<b>p34</b>
a. Repérer et agir le plus en amont possible	p15	a. Entretien : « Une jeune en situation de prostitution a besoin de savoir qu'elle n'est pas seule »	p35
b. Comment aborder le sujet et passer le relais ?	p17	b. Témoignages	p41
c. Le signalement, une démarche vitale	p19	c. Bibliographie	p43
d. La prostitution, une violence aux conséquences dramatiques	p24	d. Agir en prévention avec le Mouvement du Nid	p48
		e. La formation « Prostitution des mineures » du Mouvement du Nid	p50

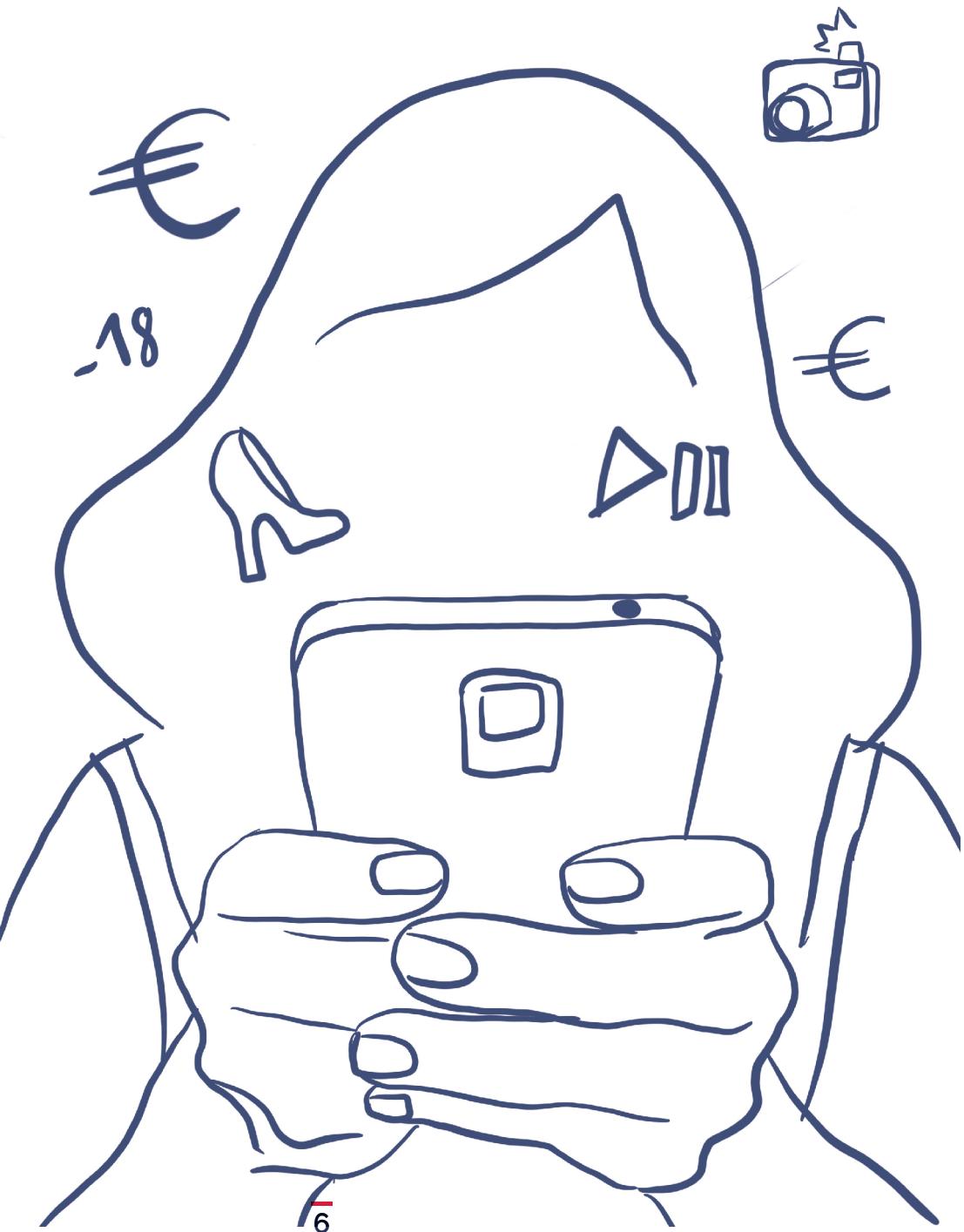
## Prostitution, les garçons sont aussi concernés

---

Tout au long de ce document, nous utiliserons alternativement l'expression **prostitution des « mineurs » ou des « mineures »**. En effet, car les filles sont fortement représentées parmi les victimes de ce phénomène ; pour autant nous attirons votre attention sur le fait que **des garçons sont aussi concernés**, avec les mêmes conséquences et qu'ils ont tout autant besoin de protection et d'accompagnement dans cette situation.

# 1

## Comprendre le phénomène de la prostitution des mineurs



# 1

## Comprendre le phénomène de la prostitution des mineurs

La prostitution des mineurs est restée longtemps sous le radar. Depuis quelques années, les contours du phénomène se précisent. S'il demeure difficile d'avancer des chiffres, il est en revanche certain que l'exploitation sexuelle des mineurs n'a rien d'un mythe : beaucoup de proxénètes tirent profit des vulnérabilités de jeunes - voire très jeunes - victimes.

### a. Des situations variées, aux conséquences toujours graves

Le terme « prostitution » englobe des formes très variées : prostitution de rue, « escorting » et petites annonces, bars montants et clubs de danse « érotique », faux salons de massage ou actes sexuels commercialisés par webcam, etc. **Toutes ces formes d'exploitation sexuelle peuvent toucher les mineurs, filles comme garçons.** Elles peuvent être organisées par des réseaux structurés ou s'exercer de manière informelle, dans les collèges et les lycées, touchant de très jeunes victimes (généralement des filles) pour le profit de proxénètes et de « clients » parfois à peine plus âgés.

Loin de se cantonner aux seuls « quartiers sensibles » des banlieues parisiennes, **la prostitution des mineures s'observe sur l'ensemble du territoire**, y compris dans les petites villes de province et en milieu rural.

Les mineurs étrangers victimes de traite des êtres humains représentent une forte proportion des personnes en situation de prostitution. Pour les jeunes français, la situation la plus fréquente est celle de jeunes filles de 13 ou 14 ans, recrutées dans les collèges, les lycées, les foyers, mais aussi sur les réseaux sociaux, par de jeunes proxénètes agissant en petits groupes.

Ceux-ci gagnent leur confiance en incarnant le petit ami, le « lover boy » qui repère la jeune en manque affectif, ou encore la « bonne » copine compréhensive, qui contacte un jeune isolé, en rupture avec sa famille.

Dans de nombreux collèges où intervient le Mouvement du Nid, les personnels nous rapportent des situations de prostitution occasionnelle, avec des **actes sexuels échangés contre des objets de valeur ou des stupéfiants**. Les jeunes filles visées sont généralement **victimes de harcèlement, une violence qui est un facteur de risque pour l'entrée en prostitution.**

Côté chiffres, tous les observateurs s'accordent pour reconnaître une augmentation massive ces dernières années. Le rapport du groupe de travail interministériel de lutte contre la prostitution des mineurs, remis en 2021, indique un chiffre de 10 000 mineurs en prostitution. **Depuis, une estimation d'un minimum de 15 000 mineurs fait consensus.**

*« On a affaire à des micro-réseaux exploitant deux à quatre jeunes filles, extrêmement mobiles et éphémères, très difficilement saisissables. On a aussi affaire à des prostituées qui ne se considèrent pas comme telles, qui ne voient pas le danger dans leur situation et qui, par conséquent, ne collaborent pas avec les services de police, protégeant leurs proxénètes. »*

**Raphaëlle Wach**

Substitut en charge des mineurs et référente proxénétisme au Tribunal de Créteil (2019)

L'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) indique une augmentation du nombre d'affaires de proxénétisme impliquant des mineures depuis 2014. Selon Elvire Arrighi, cheffe de l'OCRTEH, en 2020, les mineures prostituées représentent 25% des victimes de proxénétisme, contre 15% en 2017.

Dans la grande majorité des cas, les jeunes filles victimes de prostitution ne se reconnaissent pas comme telles, ni même n'assimilent leur situation à de la prostitution.

Lors du colloque « Adolescence numérique et prostitution des mineures » organisé par le Mouvement du Nid en 2019, le directeur d'un foyer éducatif de l'Aide sociale à l'enfance dans le Val-de-Marne signalait à titre d'exemple le cas d'une jeune fille battue par son compagnon et accompagnée par une éducatrice au commissariat. L'agresseur réclamait l'argent obtenu par la jeune fille en échange de fellations. Lorsque ce comportement est qualifié de proxénétisme par les policiers, la victime « *s'offusque, est extrêmement choquée et blessée et leur reproche de la traiter de "pute"* ».

À retenir : la plupart des cas de prostitution de mineures passent inaperçus. De nombreuses personnes prostituées adultes ont vécu des actes prostitutionnels avant 18 ans. De plus, les mineures prostituées sont très souvent victimes de traite des êtres humains : leurs proxénètes les prostituent dans différentes villes, ce qui complique le travail des services sociaux et fragilise le lien avec des adultes susceptibles de les protéger.

## b. Une réalité largement méconnue

Par sa nature clandestine, le phénomène de la prostitution des mineures est difficile à étudier ; il est resté longtemps ignoré et sous-évalué. En 2011, le rapport d'information parlementaire Bousquet-Geoffroy sur la prostitution alertait déjà sur la différence « *abyssale* » entre les constats des associations et les chiffres des services de police et recommandait la réalisation d'une « *enquête pour mieux évaluer la réalité de la prostitution des mineurs* »...

Le rapport de l'IGAS *Prostitutions, enjeux sanitaires* paru en 2012 lui faisait écho sur ce point, ainsi qu'en 2019, le rapport inter-inspections d'évaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

*« La reconversion des dealers en proxénètes n'est pas un mythe. Ils savent que les réponses pénales sont moins sévères s'ils prostituent des femmes que s'ils font le commerce de stupéfiants. »*

Quentin Dekimpe  
Avocat

En 2025, nous disposons de plusieurs enquêtes et analyses de terrain utiles pour comprendre la prostitution des mineures :

- L'Observatoire des violences faites aux femmes de la MIPROF, dans sa lettre d'avril 2025 consacrée à la prostitution, confirme l'augmentation du nombre de victimes, la part très importante des filles parmi les victimes et leur rajeunissement constant d'année en année, avec de plus en plus d'enfants de 12 ou 13 ans. L'usage des outils numériques par les proxénètes est très fréquent.  
[https://bit.ly/miprof\\_2025](https://bit.ly/miprof_2025) ↗

- Le Centre de Victimologie des Mineurs a mené une recherche-action pluridisciplinaire alliant la sociologie, la psychologie et la médecine légale : PROMIFRANCE, rendue publique en 2022. L'équipe s'est appuyé sur des entretiens avec de nombreux professionnels, des mineures en prostitution et sur des dossiers judiciaires. Le rapport décrit la prostitution des mineures comme « l'aboutissement d'un parcours traumatique » : bien que les situations soient très variées, la violence vécue pendant et avant la prostitution est omniprésente.  
[https://bit.ly/CVM\\_2022](https://bit.ly/CVM_2022) ↗

- PROMIFRANCE a été lancée dans le cadre de la mesure 22 du plan de lutte contre les violences faites aux enfants présenté en novembre 2019, par un groupe de travail rassemblant plusieurs ministères (dont celui de l'Éducation nationale), la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) et des acteurs associatifs.

Le rapport final du groupe de travail a été remis le 28 juin 2021 au secrétaire d'État de la protection de l'enfance et des familles, Adrien Taquet.

[https://bit.ly/rapport\\_taquet](https://bit.ly/rapport_taquet) ↗

*« Ces jeunes filles ont toutes vécu au moins une fois une histoire d'amour ou des actes sexuels qui relevaient du trauma, se sont retrouvées lâchées par le petit copain, dénigrées par le groupe, avec une "réputation". Elles ont été mises à mal, leur estime de soi a été cassée. »*

**Liliana Gil**  
Éducatrice spécialisée

- L'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis a mené, entre 2019 et 2020, trois études sur la prostitution des mineures dans le département, à partir de dossiers du tribunal pour enfants, de la Protection judiciaire de la jeunesse et de la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (Crip). Les travaux soulignent que la majorité des 77 mineures prostituées et 12 proxénètes a subi des violences en amont de faits de prostitution et, dans 80 % des cas, il s'agissait de violences physiques ou sexuelles.

<http://bit.ly/etude93> ↗

- En avril 2021, l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a réuni de nombreuses contributions d'experts issus de la recherche et du terrain pour améliorer la connaissance de cette « problématique complexe à laquelle sont confrontés nombre de professionnels et d'acteurs de la protection de l'enfance.»

[https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt\\_prostitution\\_t1.pdf](https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt_prostitution_t1.pdf) ↗

- La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) a mené en 2019 une enquête auprès d'acteurs associatifs au contact des personnes en situation de prostitution et conclut à une « hausse importante du nombre de mineures rencontrées par les associations spécialisées, notamment lors des maraudes de rue, mais aussi lors d'actions de prévention en milieu scolaire.»

<http://bit.ly/enqueteFAS> ↗

## c. De nouveaux outils au service de vieilles recettes

Contrairement à une idée reçue, le proxénète n'est pas un inconnu surgissant dans la vie de la victime pour la faire « tomber » dans la prostitution. Il s'agit souvent d'un proche – un·e ami·e, un amoureux ou une connaissance influente, qui a construit au fil des semaines voire des mois ses mécanismes de pression. **Sa stratégie se base sur l'exploitation de vulnérabilités dans le parcours de sa victime.**

Chaque situation est unique, mais on retrouve en général chez les jeunes visées l'existence d'une situation de violence, passée ou présente (violence intrafamiliale,inceste, négligence ou manque affectif, harcèlement...). L'association Contre les violences sur mineur·es, dans l'enquête PROMIFRANCE, décrit la prostitution comme « l'aboutissement d'un parcours traumatique » pour mettre en évidence le rôle de ces violences pré-existantes.

*« On m'avait dit que la prostitution c'était le seul endroit où je pourrais rencontrer des trans. Je voulais me procurer des hormones. Je n'avais pas de famille, personne. Je n'ai pas trouvé ça spécialement dur. Après tout ce que j'avais vécu, la violence... J'avais 14 ans. »*

Myriam

*« J'ai été placé en foyer à l'âge de 9 ans. À 16 ans, j'ai fugué. À 17 ans, le juge m'a rendu à mon père. Comme mon père me battait, je me suis enfui. »*

Raphaël

Même constat pour l'Amicale du Nid : la totalité des 224 jeunes accompagnées par les « Missions mineures » de l'association ont subi des violences avant d'être confrontées à la prostitution.

Emmanuel Meunier, formateur au sein de la mission métropolitaine de prévention des conduites à risques de Paris-Seine-Saint-Denis, résume ainsi pour l'ONPE un « parcours » type : « *une adolescente, qui a subi des traumas (...) fuit une relation d'emprise familiale... pour tomber sous l'emprise d'un proxénète* ». Il invite à adopter une vision globale de tous les facteurs qui ont joué un rôle dans l'entrée en prostitution de la victime : « *la jeune fille ne "tombe" pas dans la prostitution comme une étourdie qui aurait loupé une marche.* »

Notre association accompagne de nombreuses personnes qui témoignent de parcours semblables :

*« À 14 ans, âge auquel j'ai aussi été abusée par un type, j'ai choisi une orientation qui m'a permis de partir loin. À 15 ans, je vivais dans un squat et je prenais de l'héroïne. C'était exactement ce qu'il me fallait : j'étais dans une bulle, dans du coton »,* se souvient Elsa [prénom d'emprunt], prostituée de 15 à 22 ans.

Elle est alors repérée et abordée par des proxénètes : « *Ils m'ont servi du champagne, de la coke, à moi qui vivais en squat et étais apprentie en usine, dans un milieu raciste, misogynie et homophobe. Là, j'étais une princesse ! (...) C'est seulement maintenant que j'analyse que ces types m'utilisaient en échange de la came.* »

Pour repérer et contacter de nouvelles victimes, les proxénètes ont su tirer parti de l'avènement des réseaux sociaux. « *Les jeunes publient beaucoup d'informations personnelles utiles aux proxénètes, comme leur âge, leurs problèmes personnels, les lieux qu'elles fréquentent* », relate l'étude *Ça accélère tout. Enquête sur le rôle des réseaux socionumérique dans l'expérience prostitutionnelle des mineures* (2022).

Grâce aux réseaux sociaux, les proxénètes peuvent entrer en relation, via des comptes fictifs, avec des jeunes filles montrant des signes de vulnérabilité, dans un quartier donné. C'est un espace où ils peuvent diffuser une image glamour de la prostitution mais aussi harceler et menacer de divulguer des images compromettantes.

De plus, organiser et exploiter la prostitution d'autrui n'a jamais été aussi simple. On repère les victimes (et les « clients ») grâce aux réseaux sociaux, on loue une chambre ou un *Airbnb* par internet, on fait payer la passe via une appli comme le *Pot commun* ou *PayPal* !

60% des jeunes accompagnées en 2024 par l'association Amicale du Nid subissaient une exploitation via des outils numériques, permettant aux proxénètes de renforcer leur contrôle.

Les réseaux sociaux sont un « *catalyseur* », notent les autrices de l'enquête *Ça accélère tout*. Les jeunes filles reçoivent des dizaines de sollicitations quotidiennes de « clients » et de proxénètes, et sont exposées à un flot continu de publications normalisant la prostitution comme un « travail du sexe », une libération de la sexualité extrêmement lucrative : « *Les mineur·es qu'on accompagne ont un rapport déconnecté à l'argent, pensent ne pas pouvoir survivre s'ils ne gagnent pas 5 000€ ou 10 000€ par mois, parce que c'est ce que leur font croire leurs idoles sur les réseaux sociaux* » expose Zoé Pellegrino, éducatrice spécialisée. « *Ça joue évidemment un rôle dans l'entrée en prostitution* ».

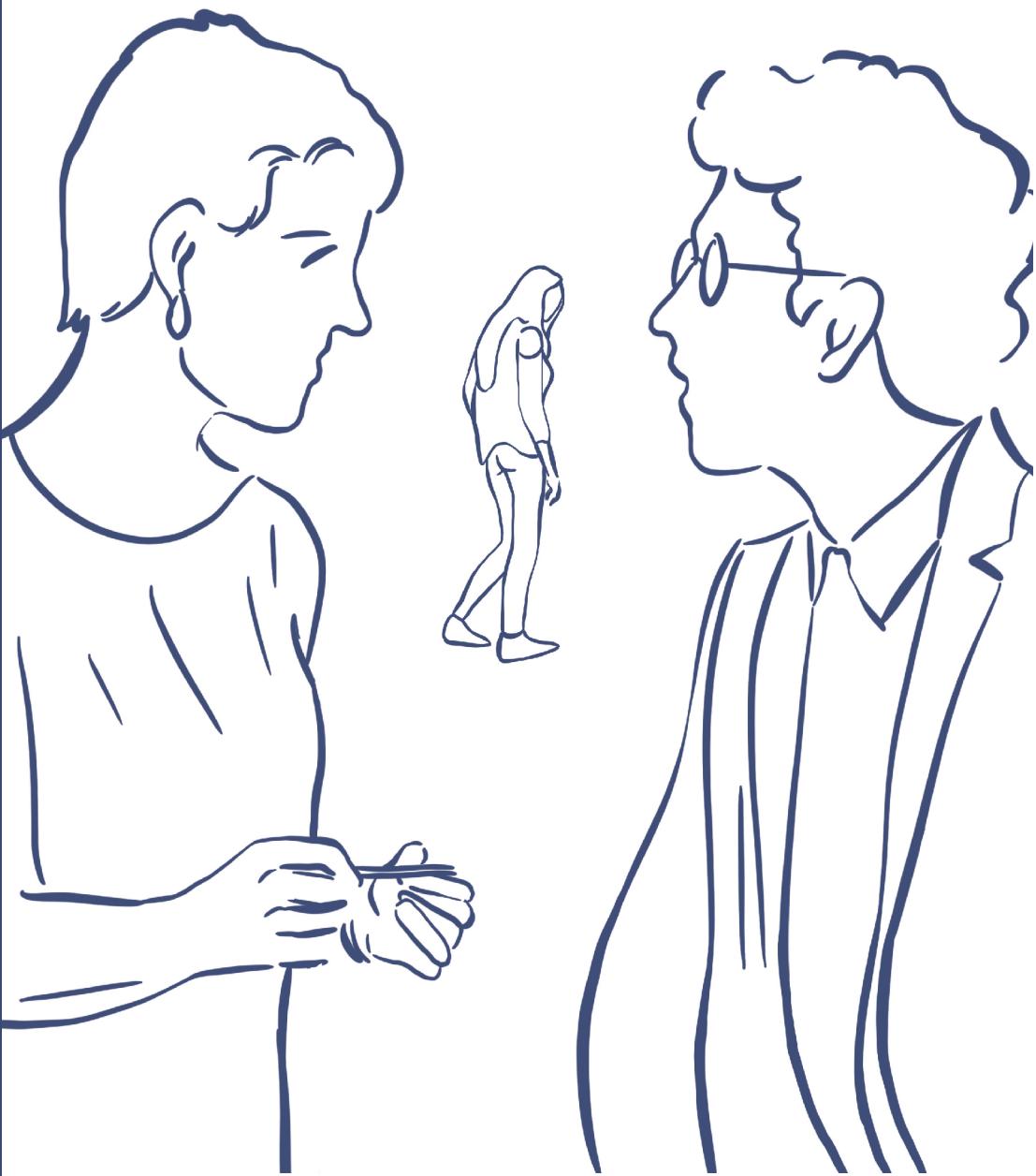
Emblématique de cette tendance, des plate-formes comme *MYM* ou *Onlyfans*, surnommé « l'Instagram du porno », qui permettent à des « créatrices », contre rétribution, de diffuser des photos et des vidéos réalisées à la demande des « clients », qui payent les prestations en ligne : c'est le « caming ». Parmi les utilisatrices (et utilisateurs) diffusant des photos intimes et des vidéos d'actes sexuels, beaucoup seraient mineures.

Quant à la pornographie, dont la production et la diffusion sont aussi facilitées par le numérique, notre association relève l'omniprésence des violences physiques et sexuelles dans cette industrie, où les vulnérabilités des « actrices » sont retournées contre elles. **De nombreux témoignages nous montrent que les profils des victimes sont les mêmes que dans toutes les autres formes de prostitution.** Elles ont traversé ou sont encore aux prises avec une situation de violence (emprise et violence dans le couple, sévices physiques, psychologiques ou sexuels, contexte familial dysfonctionnel sur le plan affectif...).

Le camping et la pornographie sont indissociables de la prostitution, via des mots-clés (« #hashtag ») qui indiquent aux « clients » qu'il est possible de rencontrer la personne « en vrai » : **un franchissement inéluctable pour faire face à la concurrence et / ou induit par la contrainte ou l'emprise des proxénètes**. Ces derniers, omniprésents, sont appelés des « managers » et gèrent les comptes de réseaux sociaux des victimes.

# 2

## Aider une mineure en situation de prostitution



# 2

## Aider une mineure en situation de prostitution

Être prostitué constitue une situation de violence massive. En réchapper est une course d'obstacles de longue haleine, qui peut être facilitée par le soutien des proches de la victime : amis, membres de la famille, enseignants...

Un enjeu fondamental est de garder le contact avec la victime.

Le maintien de la situation de prostitution va presque toujours de pair avec la déscolarisation totale ou partielle, avec des périodes où l'adolescent ne donne plus signe de vie.

### a. Repérer et agir le plus en amont possible

Il n'est pas aisé de repérer des situations de prostitution impliquant des mineures, d'autant que dans les premiers temps, l'échange d'argent contre l'acte sexuel est loin d'être la norme. **Le gain marchandé en échange de l'acte sexuel peut être un service, un objet de consommation (des chaussures, un téléphone, des objets de luxe), des substances psychoactives (cannabis, protoxyde d'azote ou médicaments) ou encore un ersatz d'argent comme des cartes téléphoniques prépayées.** L'adolescent peut aussi agir parce qu'il ou elle est harcelée et qu'il ou elle espère faire cesser cette situation en cédant. Le gain peut être symbolique : la promesse d'être intégré à un groupe d'amis par exemple.

De plus, chaque parcours est singulier ; le fait de venir d'un milieu social défavorisé peut être un facteur de risque, mais il n'a rien de déterminant. **S'il n'existe pas de « profil type », on retrouve généralement un cumul de vulnérabilités : rupture familiale, maltraitance et violence intrafamiliale, fugue, déscolarisation... autant de brèches repérées par les proxénètes qui n'hésitent pas en tirer parti.** Philippe Germain-Vigliano, opérateur de liaison entre le Tribunal de Grande Instance des Hauts-de-Seine et les établissements scolaires du département, évoque « *des jeunes qui sont démunis au niveau affectif, c'est la seule règle commune que j'ai vue sur des dizaines de cas.* »

En effet, la prostitution s'ancre dans un continuum des violences : **loin d'être un fait isolé, l'exploitation sexuelle est une nouvelle étape dans un parcours émaillé de violences survenues plus tôt dans la vie des victimes.** Le harcèlement constitue un important facteur de risque pour les filles : nos animateurs et animatrices de prévention entendent fréquemment des témoignages révélant du cyber-harcèlement, de la porno-divulgation par un ex petit ami... ces actes entraînent une dégradation de la "réputation" de la victime et sa mise au ban du groupe. Les victimes, brutalement isolées, sont repérées et abordées par des personnes jouant le rôle de rabatteur, parfois à l'origine du harcèlement.

Il est crucial de prendre au sérieux les situations de violence et de harcèlement dès leur commencement.



## DES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER

**Vous pouvez vous montrer particulièrement à l'écoute, ou chercher à vous rapprocher, d'un ou une jeune qui présenterait plusieurs de ces signes :**

### Comportement



Un changement de comportement brutal, des signes d'anxiété, de tristesse, de fatigue extrême ; une attitude de confrontation ou de dissimulation

### Téléphone



Une attention constante pour son téléphone, dont l'usage semble devenir comme vital

### Absence



Un décrochage scolaire voire des absences répétées

### Apparence



Un manque d'hygiène corporelle, un amaigrissement ou une prise de poids brutale

### Addictions



Une consommation d'alcool, de stupéfiants

### Sexualisation



Un comportement soudainement sexualisé, avec l'utilisation de mots crus et des jeux de séduction

### Objets



La possession de plusieurs téléphones et des cartes prépayées, d'objets de luxe (grandes marques, maroquinerie...), des préservatifs en très grande quantité, des armes (spays au poivre...)

*« Au collège où ma réputation de "pute" monte, j'ai pris le pli, "ok, ce que je dois être, c'est ce qu'ils attendent de moi". Mon numéro commence à tourner. Je ne sais pas que je m'engage dans quelque chose de glauque et sinistre... c'est comme si dire non n'était même pas une option. Les rares fois où j'essaye, ils me répondent "Tu sais, c'est la liberté, c'est le sexe, c'est pas grave". »*

Ambre

## b. Comment en parler et comment passer le relais ?

Fille ou garçon, tous milieux sociaux confondus, chacun et chacune peut être concernée par les violences sexuelles, dont la prostitution. Si vous travaillez au contact du jeune public, vous pouvez repérer des signaux d'alerte ou recevoir des confidences.

Par exemple, les personnels de l'Éducation nationale sont parmi les premiers interlocuteurs et interlocutrices susceptibles de repérer qu'un ou une jeune est en danger de prostitution. Le fait d'avoir été sensibilisé au préalable à la question des violences sexuelles, dont la prostitution, peut les aider à décoder les indices éventuels et mieux accueillir les confidences de ces jeunes.

Dans la grande majorité des cas, les jeunes victimes de prostitution ne viennent pas spontanément demander de l'aide auprès de l'infirmière scolaire, de l'assistante sociale ou du psychologue du collège. Beaucoup d'entre elles sont terrorisées par la peur que leur entourage apprennent leur situation, ou craignent les représailles de leur proxénète. Les jeunes en prostitution peuvent également agir de manière déconcertante en revendiquant leur activité, en proclamant qu'elles l'exercent librement et en rejetant l'aide des adultes. Il s'agit d'un comportement instinctif de défense, une tentative de garder un peu de contrôle ; de plus, les proxénètes et les "clients" les ont culpabilisées, les ont convaincues qu'elles étaient responsables de leur situation. Ce discours peut évoluer lorsqu'elles se sentent en sécurité avec un adulte de confiance, qu'elles pensent pouvoir être suffisamment protégées pour envisager une sortie de la prostitution.

Pour briser l'isolement des victimes, les adultes doivent donc être à l'initiative. C'est le plus souvent un tiers qui donne l'alerte ou encore une agitation inhabituelle, par exemple lorsque des vidéos circulent parmi les élèves.

Comme l'explique Patricia Fernandez, principale de collège, dans le rapport de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (2021) : « *Le premier interlocuteur de la jeune fille dépend du signal d'alerte. Si elle ne fait plus ses devoirs, ça peut être les professeurs, si elle ne vient plus à la cantine, ça peut être l'assistante sociale (parce qu'on croit d'abord à un problème de ressources), la psychologue scolaire si on remarque un changement de comportement ou l'infirmière si on lui voit des marques ou une blessure sur le corps. Ensuite, par le dialogue on peut découvrir des choses qui permettent de comprendre ce qui se passe pour elle.* »

*« Souvent, les mômes ne nous le disent pas car elles ont honte, elles ont peur de nous décevoir, peur qu'on les laisse tomber. A nous de ne pas oublier qu'il s'agit d'enfants, qu'on doit les protéger. L'enjeu c'est qu'elles aient des points d'appui, qu'elles puissent être avec un adulte qui ne les laissera pas tomber. »*

**Sébastien Schmitdt**  
Directeur d'un foyer de la protection de l'enfance

L'Observatoire des violences envers les femmes du 93 montre que la situation prostitutionnelle de plusieurs mineures a été repérée « *à partir d'un comportement changeant ou d'un absentéisme répété* ». Dans une situation évoquée par l'Observatoire, le comportement du jeune à l'école a changé du tout au tout après la tentative de viol dont il a été victime : « *D'ordinaire calme, impliqué dans son travail (...) il est devenu insolent, arrogant, en recherche permanente du conflit, s'absente régulièrement sans justifier. C'est ce changement d'attitude qui va pousser le personnel de la SEGPA à observer tout particulièrement ce jeune, ce qui va leur permettre de repérer des indices indiquant un risque de prostitution.* »

Comment réagir si vous recevez des confidences d'une mineure en prostitution ? Comment aborder le sujet avec le ou la jeune si vous avez des raisons de penser qu'il ou elle est en danger ?

« *De manière générale, ne pas rendre responsable le ou la jeune de cette situation* », pose Marine Poix, éducatrice spécialisée. « *La prostitution doit être abordée comme une violence et non comme une activité financière. Vous pouvez poser des questions du type : "Est-ce que quelqu'un te fait du mal ? Est-ce que tu te sens obligée de faire certaines choses ? Est-ce que ton entourage actuel te pose un problème ?"* »

Il est important que vous montriez à la jeune victime que **vous la croyez, qu'elle peut vous faire confiance et que vous allez lui apporter de l'aide**. Ne promettez pas le secret : en effet, la loi vous impose de signaler tout mineur en danger et c'est le cas d'un ou une mineure en situation de prostitution (lire ci-dessous et pages suivantes).

Si la victime révèle qu'un de ses camarades l'oblige à avoir des pratiques prostitutionnelles : **il ne faut pas chercher à confronter les témoignages des personnes mises en accusation.**

Si elle emploie des euphémismes ou se présente comme « escort » ou « travailleuse du sexe » : **il n'est pas non plus utile de chercher à lui faire admettre qu'il s'agit de prostitution.**

Dans l'immédiat, la priorité est d'envisager la sécurité immédiate de la jeune victime. Marine Poix conseille d'expliquer qu'à partir du moment où vous avez connaissance de sa situation, vous allez être obligé d'en parler pour la protéger, parce que c'est la loi. **L'État doit assurer sa protection. Le ou la mineure n'a rien commis d'illégal en étant prostituée ; s'il ou elle est victime de proxénétisme, il ou elle a le droit à la réparation intégrale des dommages en résultant.**

## c. Le signalement, une démarche vitale

**Toute personne - il n'est pas nécessaire d'être un professionnel - ayant des raisons de craindre qu'un ou une mineure est en situation de prostitution est tenue de faire un signalement.**

**À noter : si les faits sont observés sur Internet, il existe un service de télé-signalement prévu pour avertir les services de police et de gendarmerie.**

<https://www.internet-signalement.gouv.fr>

**Dans tous les cas, veillez à donner autant d'informations que possible pour permettre l'identification de la victime et l'évaluation des risques : vous pouvez par exemple citer entre guillemets les propos exacts de la victime.**

En France, les mineurs prostitués sont réputés en danger. **La loi du 4 mars 2002 sur l'autorité parentale conjointe est d'une grande clarté sur le sujet :**

*« La prostitution des mineurs est interdite sur tout le territoire de la République. Tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants. »* Pour caractériser l'infraction de proxénétisme ou de recours à la prostitution (« clients »), la « majorité sexuelle » n'a pas d'effet : **la victime doit simplement être âgée de moins de 18 ans.**

La loi oblige également les professionnels en exercice (professeur, médecin, etc.) constatant que « *la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont gravement compromises* » à transmettre un signalement ou une information préoccupante. **Ce devoir d'alerter prévaut au secret professionnel, y compris si l'enfant a 15 ans ou plus**, dans le cas d'une situation de prostitution (ou de risque prostitutionnel) : en effet, comme nous l'avons vu, la loi du 4 mars 2002 reconnaît que dans ce cas, le mineur est réputé en danger.

Cet impératif d'alerter vaut **y compris si le mineur semble consentir aux actes prostitutionnels** – le consentement ne peut pas être invoqué dans le cas de la prostitution des mineurs ; et **y compris si l'acte sexuel n'implique pas un échange d'argent** – il peut s'agir d'une contrepartie matérielle ou en nature (psychotropes, hébergement...). Enfin, cette démarche s'impose même si vous n'avez que de soupçons : en effet, les services judiciaires pourront apprécier les suites à apporter.

En pratique, comment procéder ? **Un bon réflexe, joindre en premier lieu le numéro 119 Enfants en danger.** C'est un numéro gratuit et confidentiel, qui vous permettra d'être en relation avec un interlocuteur capable de vous orienter : selon la situation (l'urgence, le degré de gravité), vous serez guidé pour faire parvenir un signalement ou une information préoccupante.

L'information préoccupante (IP) est à adresser à la Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes qui relève de l'Aide sociale à l'enfance du département. Elle permet de déclencher une protection administrative pour l'enfant.

Un signalement permet de saisir le Procureur de la République sur une maltraitance ou un crime avéré. Il peut déboucher sur des poursuites des auteurs et une protection judiciaire du ou de la mineure. **Concernant une situation de prostitution, avérée ou suspectée, c'est le signalement qui s'impose.** Vous pouvez être guidé par un professionnel : répondant du numéro 119, professionnel de santé ou de l'action sociale, services de police....



## ET À L'ÉCOLE, COMMENT SIGNALER ?

**Dans les établissements scolaires, une procédure détaille la manière dont vous devez signaler la situation du ou de la jeune, à des fins de protection**

**Tout d'abord, ne restez pas seul : échangez en interne avec les autres membres de l'équipe (médecin, infirmier, assistant social, psychologue, CPE, chef d'établissement) ; sollicitez l'expertise et les conseils des personnels sociaux et/ou de santé de l'éducation nationale dans l'évaluation et la gestion de la situation.**

**Vous avez par ailleurs l'obligation d'informer votre chef d'établissement.** En complément des ressources internes à l'Éducation nationale, **le numéro 119 Enfants en danger** (service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger) est un numéro d'urgence qui permet de recueillir, dans un respect de confidentialité, les appels 24h/24 relatifs à une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

- **En cas de doute, sans faits révélés ou constatés**

**Vous devez, selon les circuits de transmission mis en place dans votre département, adresser une information préoccupante (IP) à la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) du conseil départemental, afin que les services concernés puissent mettre en place une évaluation et d'éventuelles mesures de protection.**

**Une copie sera également à adresser au directeur académique des services de l'Éducation nationale** (en règle générale, par délégation au service social en faveur des élèves). C'est la CRIP qui aura la charge de l'évaluation de la situation.

- **En cas de révélation par l'élève, ou par un tiers, ou si vous êtes témoin de faits significatifs**

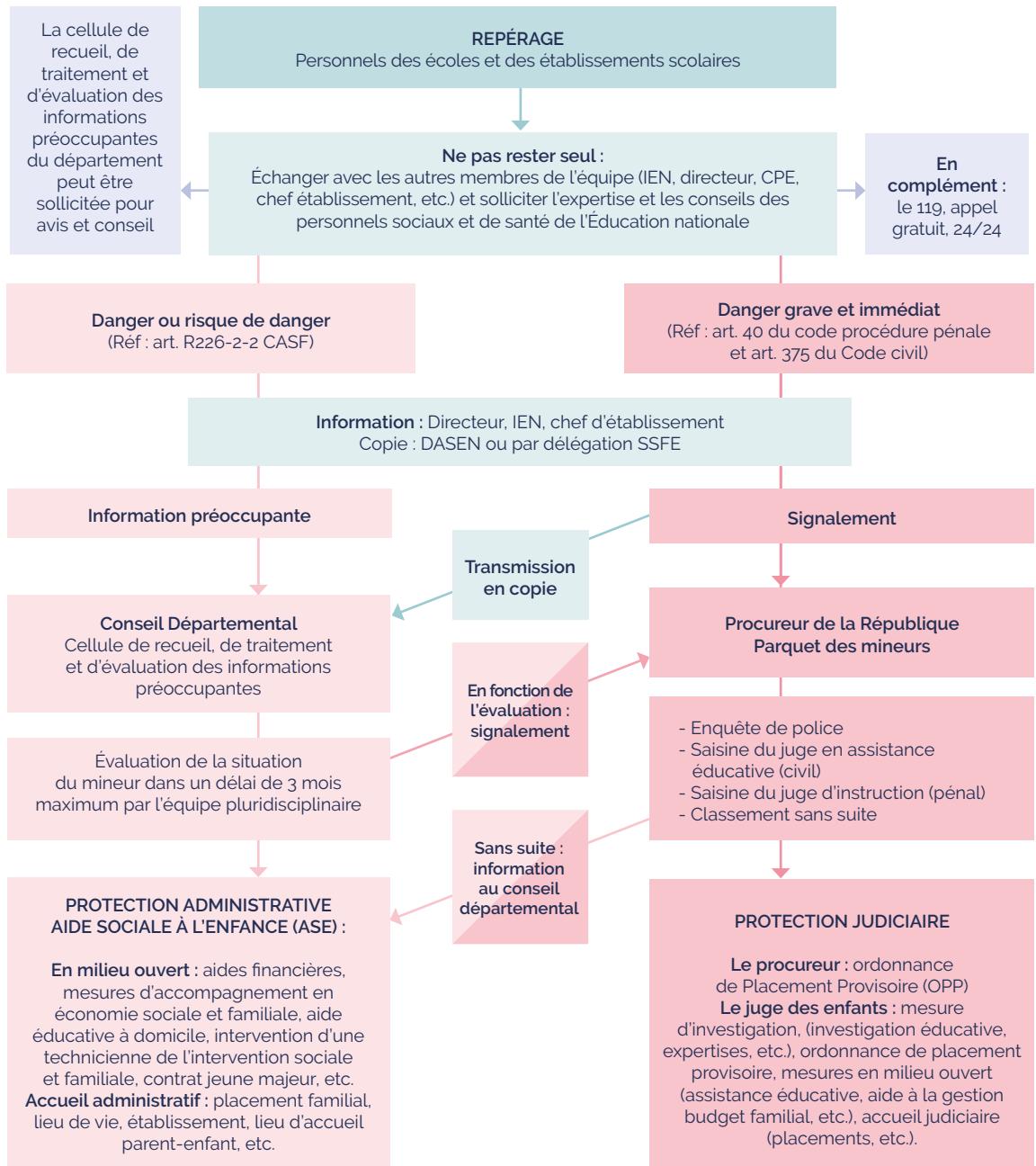
**Vous devez, selon les circuits de transmission prévus dans votre département, transmettre sans délai un signalement au procureur de la République ainsi qu'une copie au directeur académique des services de l'Éducation nationale** (en règle générale, par délégation au service social en faveur des élèves).

**Vous devez adresser un double de ce signalement à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes du conseil départemental.**



## ET À L'ÉCOLE, COMMENT SIGNALER ?

### Circuit de transmission d'une situation d'un enfant ou d'un jeune en danger ou en risque de l'être





## ET À L'ÉCOLE, COMMENT SIGNALER ?

### Conseils de rédaction du signalement

- Mentionnez clairement l'identité de l'enfant, son lieu de scolarisation et son adresse précise ;
- Restez factuel en décrivant les signaux de repérage identifiés, le contexte de la parole de l'enfant et en la faisant apparaître avec ses propres mots entre guillemets (ne pas émettre d'analyse ou d'interprétation) ;
- Précisez si le danger est imminent au domicile ou en dehors afin qu'une intervention en urgence soit envisagée ; dans cette éventualité, indiquez à quelle heure l'enfant quitte l'école ou l'établissement scolaire ;
- Indiquez la présence d'une fratrie, il peut arriver qu'en collège ou en lycée, l'aîné révèle les faits dans le but de protéger ses frères et sœurs ou d'autres enfants de la famille ; relisez l'écrit de signalement avant l'envoi.

Cette phase de rédaction peut être réalisée avec l'appui de l'assistant de service social de l'établissement.

Le SSFE peut servir d'intermédiaire pour contacter les différents services qui œuvrent pour la protection de l'enfance et connaître les décisions prises. Il pourra également conseiller les équipes en école ou en établissement sur la continuité de l'accueil et la prise en charge de l'élève concerné par l'IP ou le signalement.

### Les suites données au signalement (ou à l'information préoccupante)

En cas d'information préoccupante réalisée par un professionnel, les services sociaux du conseil départemental ont l'obligation de transmettre un accusé de réception. Le conseil départemental n'a cependant pas d'obligation d'information sur les mesures prises suite à cette IP. Selon les territoires, ce courrier d'accusé de réception est transmis par la CRIP à l'école, à l'établissement ou au service social en faveur des élèves (SSFE).

Les services départementaux ont trois mois pour évaluer la situation de risque ou de danger. Les travailleurs sociaux mandatés ne peuvent entrer en contact avec l'école ou l'établissement scolaire sans en informer la famille de l'élève, sauf si c'est contraire à l'intérêt de l'enfant (article L. 226-2-2 du Code l'action sociale et des familles).

Les parquets n'ont pas l'obligation de transmettre les décisions prises aux personnes qui ont fait le signalement, même dans le cas d'une ordonnance de placement provisoire (OPP).



## ATTENTION AUX IDÉES REÇUES !

**Ces fausses croyances sont malheureusement encore trop répandues et elles peuvent faire obstacle à une prise en charge appropriée des mineures en situation de prostitution**

« Elle a l'air d'être d'accord »; « C'est une simple conduite à risque, une expérience, une provocation ».

Il existe **un phénomène de sidération classique d'une victime** de prostitution, qui peut parler de son activité avec détachement, la revendiquer. C'est **un mécanisme de protection lié aux violences subies** durant son activité prostitutionnelle. Il explique que les mineures en situation de prostitution ne « voient pas le problème », défendent et prennent parti pour leur proxénète, refusent des soins psychologiques ou toute autre aide dont ils ne voient pas l'utilité dans un premier temps. **Il faut prendre du recul face à cette attitude déconcertante et éviter de banaliser leur expérience.**

Sur ce sujet, lire aussi l'entretien p35.

« Ces filles sont prêtes à tout pour s'acheter des produits de luxe, c'est l'époque qui veut ça ».

Les professionnelles de l'action socio-éducative voient apparaître des jeunes filles qui possèdent **des signes extérieurs de richesse, mais pas d'espèces sur elles, qui ont faim**. La supposée « vénalité » de la jeune fille pèse bien peu au regard de tous les autres facteurs qui ont contribué à faire d'elle la source de profit d'un proxénète.

« Ce n'est pas de la prostitution mais du michetonnage ».

Le « michetonnage » est une notion fourre-tout, source de confusions... et parfois une échappatoire pour éviter de creuser la situation, voire un prétexte pour certains établissements scolaires qui refusent de reconnaître qu'il sont confrontés à la prostitution de mineures : « Ce n'est pas de la prostitution mais du michetonnage ». Le « michetonnage » n'est rien d'autre que de la prostitution dès qu'il y a un acte sexuel en échange d'une contrepartie matérielle ou financière, et une conduite pré-prostitutionnelle s'il n'y a pas encore eu d'acte sexuel. Les jeunes filles n'emploient pas cette expression mais plutôt des euphémismes comme « je me débrouille », « je gère les mecs. ».

*« Mon corps a commencé à se couvrir de plaques d'eczéma tellement je ne supportais plus qu'on me touche. »*

Noémie

Si vous la connaissez, il faut essayer de décrire à la jeune la procédure qui va s'enclencher (par exemple un éventuel dépistage d'IST et une prise en charge dans un centre médico-légal pour pouvoir constater des preuves physiques des violences...), de quelle manière les professionnels vont pouvoir l'aider et veiller à ce que chaque étape soit effectuée avec lui ou elle.

En complément de ce travail d'accompagnement réalisé par des professionnels de l'action socio-éducative et de santé, les adultes de confiance ont un rôle à jouer auprès de ces jeunes qui ont souvent manqué d'espace pour exprimer leurs avis, leurs choix, leurs besoins. **Garder un lien avec eux et elles, rester confiant et exprimer votre conviction en leurs qualités peut être un véritable atout qui leur sera utile quand elles et ils seront capables d'envisager un autre avenir.**

## d. La prostitution, une violence aux conséquences dramatiques

**L'activité prostitutionnelle en elle-même, répétition d'actes sexuels non désirés, est une atteinte à la santé, quelles que soient ses modalités.** Jamais exempte de violences, elle est une négation de la santé sexuelle, telle que la définit l'Organisation Mondiale de la Santé (voir page 25).

En France, deux études font références : l'étude ProSanté menée en 2011 par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) et l'Institut de veille sanitaire (InVS) ; celle de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), *Prostitution, les enjeux sanitaires*, parue en 2012. Ces deux études relèvent un état de santé fortement dégradé des personnes prostituées par rapport à la population générale :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Fort taux d'exposition aux IST (dont le VIH) ;</li><li>• Problèmes gynécologiques ;</li><li>• Grossesses non désirées ;</li><li>• Allergies et affections</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>dermatologiques souvent liées au stress ;</li><li>• Troubles alimentaires ;</li><li>• Addictions ;</li><li>• Troubles du sommeil ...</li></ul> |
|---|--|

**En situation de prostitution, le stress est permanent : peur perpétuelle de la maladie, de l'agression, des violences des « clients » et proxénètes... De nombreuses études font état d'une forte représentation chez les victimes de prostitution de troubles psychosomatiques, anxiо-dépressifs, addictions, dépressions et syndromes post-traumatiques (PTSD). Arrêter la prostitution ne fait pas cesser comme par miracle les atteintes à la santé physique et psychique.**

Les empreintes sont durables. Le docteur Eric Darnis, praticien hospitalier au CHU de Nantes, témoigne dans le rapport IGAS : les souffrances psychiques ont un impact encore plus considérable que les atteintes physiques, « *parce qu'elles durent longtemps et qu'elles sont un réel frein à la reconstruction* ».

**Ces effets dévastateurs sont à considérer quelles que soient les conditions d'exercice de la prostitution.** Le rapport Carlshamre, présenté en 2008 au Parlement Européen et **faisant la synthèse de dizaines d'enquêtes internationales**, établissait un « *risque pour les personnes prostituées beaucoup plus grand de souffrir de blessures physiques et psychologiques liées non pas à une violence extraordinaire mais à la pratique journalière de la prostitution.* »

L'IGAS souligne que les dégâts observés sur les personnes prostituées adultes ne peuvent que s'amplifier chez les mineures :

**« Les jeunes, voire les très jeunes, sont concernés (...) Leur manque d'expérience, leur vulnérabilité vis-à-vis des exigences du client et la méconnaissance du fonctionnement de leur corps (...) rendent l'exercice de la prostitution particulièrement dangereux pour eux et maximisent les risques encourus au plan sanitaire. »**

L'étude PROMIFRANCE de l'association Contre les Violences sur Mineurs **relève les conséquences suivantes sur la santé des mineures prostituées** : des lésions traumatiques, un risque majeur d'infections sexuellement transmissibles et de grossesses non désirées ; la prise de produits psychotropes, la dégradation de l'hygiène de vie (sommeil, alimentation, hygiène) ; « *au niveau psychologique, les mineurs victimes rapportent des sentiments de dégoût, de honte, de culpabilité, des scarifications, des idées suicidaires, une perte de confiance en soi, en l'autre, (...) un sentiment d'insécurité permanent* ».

Les jeunes victimes de prostitution présentent généralement des psychotraumatismes, c'est-à-dire **des troubles psychiques provoqués par l'exposition à une situation de violence dans laquelle on a éprouvé une grande peur, un sentiment d'impuissance. Dans la prostitution, ce genre d'événements a lieu au quotidien, aggravés par l'intentionnalité de l'agresseur (proxénète et « clients ») et le fait de subir des violences sexuelles.** Les victimes peuvent éprouver une sidération, une disjonction de leur circuit émotionnel, des sensations de dissociation corporelle, de confusion, de culpabilité...

## La santé sexuelle selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité.

La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. (...)

Les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés.

# 3

## Prévenir le sexisme et les violences sexuelles



# 3

## Prévenir le sexism et les violences sexuelles

De nombreux stéréotypes et une forte méconnaissance des réalités de la prostitution brouillent les cartes dans l'esprit du jeune public. Il est possible de développer leur esprit critique et mieux les armer face à la prostitution ainsi que vis-à-vis de toutes les autres formes de violences sexistes et sexuelles.

### a. Briser la loi du silence et l'impunité des agresseurs

La prostitution s'inscrit pleinement dans le continuum des violences sexistes et sexuelles perpétrées à l'encontre des femmes et des enfants.

Aujourd'hui, le déni ou l'euphémisation qui a longtemps occulté les violences subies par de nombreux jeunes dans le cadre familial s'effrite. En 2023, la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Civiise), à la suite d'un travail considérable d'enquêtes et d'auditions, met à jour une réalité effroyable : « *160 000 enfants sont victimes chaque année de violences sexuelles. Autrement dit, un enfant est victime d'un viol ou d'une agression sexuelle toutes les 3 minutes* ». Dans 81% des cas, l'agresseur est un membre de la famille. Or les violences intra-familiales et l'inceste forment un véritable travail de sape sur les jeunes victimes, multipliant le risque de subir des violences ultérieures.

Le travail de la Civiise révèle aussi la loi du silence et l'impunité des agresseurs, ce que les associations constataient déjà empiriquement de longue date. Seul un enfant sur 10 révèle les violences subies dans le cadre familial, et lorsqu'il le fait, il n'est pas protégé ni accompagné par des adultes : dans un cas sur 2, un ou une proche de l'enfant, choisie comme confident-e, a minimisé les faits et demandé à l'enfant de se taire. Les professionnelles sollicités (le médecin, la police, le professeur ou l'assistante sociale...) ne sont pas intervenus dans 60% des cas.

Il apparaît donc clairement que la base de toute action visant à faire reculer la prostitution des mineures commence en amont, dans l'exigence de protection de chaque enfant et l'engagement de chaque adulte à briser la loi du silence qui permet aux agresseurs d'agir en toute impunité. Chacun-e d'entre nous, observant des signaux d'alerte ou recevant des confidences indiquant qu'un enfant est victime de violence, peut aborder le sujet avec lui, poser des questions claires, signaler au moindre doute.

Dans le cas de la prostitution particulièrement, il faut veiller à écarter ses préjugés (la victime serait « consentante », ce serait « sa liberté » ou « une expérience » ...), poser des mots très clairs, sans jugement, en transparence : « Signaler, ce n'est pas

*briser le lien avec la jeune, c'est au contraire montrer qu'il y a des professionnelles prêts à la protéger* », explique Louise-Marie Giacomuzzo, coordinatrice de la mission mineures francilienne du Mouvement du Nid. « *C'est lorsque l'adulte prend ses responsabilités que la ou le jeune peut souffler. On lui dit qu'on signale non pas parce que ce qu'elle fait est mal, mais parce qu'elle a le droit d'être protégée. C'est leur rendre leur place d'enfants, alors qu'elles ou ils sont en état d'hypervigilance, de survie depuis parfois des années.* »

### b. L'approche abolitionniste française

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Il est plus juste d'envisager la prostitution comme un système qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont, outre les personnes prostituées, les proxénètes et les « clients » prostituateurs. Ces derniers accèdent au corps de la personne prostituée par la contrainte économique.

Le système prostitutionnel tire parti des rapports de domination pour mieux exploiter les personnes discriminées : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexism (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les « clients » sont des hommes).

La France, en votant le 13 avril 2016 la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, reconnaît les personnes prostituées comme victimes d'un système de violence et d'exploitation, et sanctionne les proxénètes et les « clients » prostituateurs.

Le délit de racolage, qui pesait sur les personnes prostituées, est supprimé.

**Ce renversement de perspective est un progrès qui permet de reconnaître :**

Que la répétition d'actes sexuels non désirés, qui caractérise la situation de prostitution, est une violence aux répercussions physiques et psychologiques graves.

Que la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir est un archaïsme et un obstacle à l'égalité femmes-hommes.

Que les personnes exploitées dans la prostitution (femmes, hommes, personnes trans, enfants) ont en commun un faisceau de vulnérabilités, créées ou aggravées par la persistance du racisme et du sexism dans nos sociétés.



## DES VIOLENCES INDISSOCIABLES

**Dans les parcours des victimes, la prostitution résulte de nombreux facteurs, tant sociaux qu'individuels, comme le fait d'être ou d'avoir été exposé à des violences et des discriminations.**

Le continuum des violences sexistes est une approche conceptualisée dans les années 80 par la sociologue Liz Kelly. Elle invite à considérer les formes directes et indirectes des violences faites aux femmes (féminicides, viols, discriminations et inégalités salariales, accès inégal à l'éducation, etc.) comme liées entre elles, étant toutes des facettes d'une même réalité : le système patriarcal et le maintien des femmes dans une position d'inégalité.

Cette approche est précieuse notamment pour comprendre comment les violences subies peuvent « préparer le terrain » pour d'autres violences, les agresseurs s'appuyant sur les vulnérabilités de leurs victimes.

Les études réalisées en 2019-2020 par l'Observatoire des violences faites aux femmes du 93 et portant sur 77 mineures victimes ou en risque de prostitution (dont 69 filles) et 12 mineurs proxénètes permettent de réaliser combien les situations de prostitution ont prospéré sur les violences anciennes ou encore en cours :

**2 / 3  
des proxénètes**

Les deux tiers des proxénètes suivis par la PJJ ont également subi des violences dans leur enfance et leur adolescence, et une décision de protection de l'enfant n'a été prise qu'une seule fois.

**15  
ans**

L'âge médian des victimes au moment de leur premier acte prostitutionnel est de 15 ans.

**7 / 10  
mineures**

Pour 7 mineures victimes de la prostitution sur 10, des violences subies hors du contexte prostitutionnel ont été repérées par les professionnel·le·s. Il s'agit 8 fois sur 10 de violences physiques et/ou sexuelles.

**1 / 2  
mineure**

1 mineure victime de la prostitution sur 2 a subi des violences de ses parents et/ou de ses beaux-parents.

**4 / 10  
mineures**

Pour 4 mineures victimes sur 10, leur mère a subi des violences conjugales. Dans les dossiers les plus complets que sont ceux des juges des enfants, ce sont 6 mineures sur 10 dont la mère a été victime de violences conjugales.

*« J'ai été un homosexuel rejeté par ma famille. Mon identité sexuelle, je l'ai cachée comme quelque chose de honteux. »*

**Marc**

### c. L'EVARS pour mieux protéger les jeunes

La loi du 13 avril 2016 intègre la prévention de l'exploitation sexuelle dans les séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), ainsi qu'on peut le lire dans l'exposé des motifs : « *la prévention du recours à la prostitution et des pratiques prostitutionnelles doit être renforcée : l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les filles et les garçons est un enjeu de premier ordre en la matière.* »

En effet, l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité ne se limite pas à une dimension sanitaire. La circulaire du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, précise que l'EVARS s'inscrit dans une démarche de santé publique (contrception, IST) et répond également à des problématiques concernant les relations entre garçons et filles, les violences sexuelles, la pornographie ou encore la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

Cette ambition est rappelée par la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ainsi que par la circulaire du 12 septembre 2018, qui indique que ces séances ont pour objectifs entre autres de « *sensibiliser les élèves sur (...) les risques à une exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité femmes-hommes, etc.* »

Le nouveau programme destiné aux collèges et au lycées, "Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité", publié en février 2025, intègre la prostitution à plusieurs reprises, ciblant les élèves de 4<sup>ème</sup>, seconde et terminale :

- À travers les problématiques de la marchandisation du corps et de l'exploitation sexuelle, comment s'en protéger et être aidé ;
- Comprendre le rôle du numérique et de son usage par les proxénètes ;
- Les conséquences de la prostitution sur la santé physique et mentale.

*« L'emploi, y compris par les professionnels, de déclinaisons sémantiques comme loverboys, escort-girl, sugar daddy, "michetonneuses" [accroît] la banalisation de conduites prostitutionnelles. La réalité de la prostitution est occultée. »*

*Rapport d'évaluation de la loi du 13 avril 2016  
IGAS, IGA, IGJ, 2019*

visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

La prostitution, en tant que violence sexiste et sexuelle, mérite toute l'attention des animateurs et animatrices des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

En décryptant les logiques sociales, les facteurs socio-économiques et les vulnérabilités individuelles qui créent un risque prostitutionnel, une telle intervention permet d'alerter les jeunes sur les manipulations des proxénètes (faux « petit ami » ou offres d'emplois trompeuses, pressions diverses...) et de lutter contre la banalisation qui en ferait une « activité » sans grand danger, alors que ses conséquences sont d'une extrême gravité.

La nécessité de la prévention est d'autant plus importante que les jeunes vivent et grandissent dans un environnement encore fortement imprégné de stéréotypes et d'idées reçues.

Des émissions de télé-réalité et des séries à succès, des « influenceurs », producteurs de contenus sur des plates-formes comme Tik Tok, Instagram et YouTube, mettent en scène des modèles de réussite sociale fondés sur la sexualisation des femmes et l'exaltation d'une virilité représentée uniquement à travers des idéaux de puissance et de domination pour les hommes.

Ces lourdes injonctions, qui pèsent sur les filles comme sur les garçons, renforcent le positionnement de l'hétérosexualité comme horizon unique des relations affectives et sexuelles, nourrissent des stéréotypes sexistes toujours vivaces ainsi qu'une vision étroite de la « liberté sexuelle », qui est perçue différemment selon que ce soit un homme ou une femme qui l'exerce...

De plus, ces dernières années, la banalisation de la consommation de pornographie auprès des jeunes émousse leur capacité à reconnaître la violence, les accoutume au contraire à assimiler la sexualité à des actes imposés et brutaux.

Les violences à l'école, le harcèlement (souvent poursuivi en dehors de l'établissement via les réseaux sociaux), qui sont des facteurs de risque dans l'entrée en prostitution, pèsent sur les jeunes LGBTQIA+ et sur les filles attaquées sur leur comportement sexuel réel ou supposé, leur « réputation ».

Le Mouvement du Nid, sur la base des échanges avec les jeunes lors de son action de prévention, relève que beaucoup d'adolescents manquent de modèles positifs et égalitaires pour façonner leurs relations affectives, amoureuses et sexuelles.

Cette lacune pèse sur leur capacité à repérer les premiers signaux faibles qui peuvent indiquer qu'une relation n'est plus égalitaire mais devient « toxique » : **jalouse, manipulation affective**,

*« La difficulté est qu'elles ne sont [pas toujours] en demande d'aide, au début [elles] peuvent parler d'agression sexuelle ou de faits subis, mais [elles] développent, le temps passant, un discours sur la prostitution choisie, en rejetant toute forme de main tendue.»*

**Solenne Donal**

Vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants à Paris, citée dans ONPE, *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution*, 2021.

dénigrement... Or, ces armes discrètes permettent à l'agresseur de fragiliser la victime, la laissant sans défense lorsque viennent les manifestations plus évidentes de violence que sont les coups, les menaces.

Il est donc utile d'aider les jeunes à se projeter dans des modèles de sexualité sans violence ni contrepartie, reposant sur l'égalité entre les partenaires. Cet exercice développe leur sens critique face à d'éventuelles propositions de marchandisation d'actes sexuels, afin de leur éviter de vivre une situation de prostitution, que ce soit en tant que personne prostituée ou « client ».

Favoriser un regard critique est fondamental. En effet, la méconnaissance des réalités vécues par les personnes exploitées dans la prostitution et la pornographie entraîne des erreurs d'appréciation lourdes de conséquences.

Notre association a mené en 2012 une enquête auprès de jeunes de 14 à 25 ans, qui a recueilli plus de 5000 réponses. Ses résultats nous avaient alerté : 80% des jeunes interrogés affirmaient que l'on ne peut pas vraiment parler de prostitution si celle-ci n'est qu'occasionnelle ou si l'acte sexuel était consenti en échange d'un objet ou d'un service. La notion de violence, qu'elle soit physique, psychologique, ou sociale, était très peu citée par les jeunes dans leur discours sur la prostitution.

Le mot « prostitution » évoque pour la grande majorité d'entre eux des images stéréotypées : femmes sur les trottoirs, vivant sous la menace de proxénètes armés jusqu'aux dents.

Les jeunes filles en situation de prostitution ne se reconnaissent pas, et pour cause, dans cette représentation. Elles se vivent en « escorts » ou recourent à des euphémismes : « je me débrouille ».

Sur les réseaux sociaux, de nombreuses « influenceuses » valorisent le « travail du sexe », invisibilisent la violence, mettent en scène une opulence extravagante. « *À un moment donné, à force de voir ça sur les réseaux sociaux, les filles refaites sur Onlyfans, on finit par s'associer à ça et à se dire "c'est ça la vraie vie"* », explique une jeune fille interrogée dans l'enquête *Ça accélère tout*. Pour les autrices de l'enquête, cette « sous-culture numérique » rend envisageable « de considérer son corps et sa sexualité comme une source de revenus » et répand l'idée d'une prostitution « choisie », éloignant les jeunes de la possibilité d'être aidée.

Ces stéréotypes, ces croyances ont des conséquences dramatiques, en diminuant la vigilance des jeunes face au risque de violences sexuelles, dont la prostitution.

Pour les jeunes victimes en situation de prostitution, ils nourrissent le déni (tout comme la sidération provoquée par la violence subie), limitant la possibilité d'appeler à l'aide et de dénoncer ses agresseurs.

# 4

## Annexes



# 4

## Annexes



**Stéphane Punel, formatrice, consultante, est une experte de l'accompagnement des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles. Elle décrit ici les différents biais qui rendent complexes le repérage et l'accompagnement d'un·e jeune victime de prostitution et propose plusieurs pistes concrètes pour sortir de l'impuissance.**

### **a. Entretien : "Une jeune en situation de prostitution a besoin de savoir qu'elle n'est pas seule."**

Les jeunes en situation de prostitution mettent en place **un système de protection pour survivre psychiquement aux violences subies**. C'est involontaire, ça se joue au niveau neurobiologique. Le cerveau cherche à protéger la victime par la dissociation, en la coupant de ses émotions. De ce fait, l'attitude des victimes devient déstabilisante. Elles peuvent parler avec détachement, parfois en souriant, de ce qu'elles subissent.

Le risque, c'est que la ou le professionnel en conclut que tout ça n'est pas si grave. Depuis tout petit, on croit savoir repérer quand quelqu'un va mal, à ses expressions à ses pleurs. Mais la victime ne montre pas forcément de souffrance. On se dit : « *Elle me raconte des choses qui me mettent à mal, mais ça n'a pas l'air de la toucher* ».

Le récit ne s'aligne pas avec les signaux émotionnels envoyés par la victime, qui sont à l'opposé de la réalité, parce qu'elle est dissociée : cela nous provoque une dissonance cognitive, on n'arrive pas à entrer en lien, à éprouver de l'empathie. Il faut se méfier des tours que nous joue notre cerveau : pour calmer notre angoisse, il va privilégier les éléments rassurants.

Quand on a vécu des violences, par exemple intrafamiliales, on est davantage à risque d'être à nouveau victime. Là encore, c'est le psychotraumatisme qui amène des comportements risqués ou inadaptés, qui sont des conduites d'auto-protection car dissociantes. Les professionnel·les, quand ils n'en ont pas conscience, peuvent se dire : « *Encore elle, c'est une gamine à problèmes, elle se met toujours dans des histoires* ». Alors que c'est une enfant qui a subi de la violence, qui est dissociée, sidérée.

Pour les agresseurs - proxénètes et « clients » -, c'est parfait, elle ne va pas pouvoir se défendre et personne ne viendra la défendre. Pour un agresseur, c'est l'idéal.

Un autre piège, le **biais de confirmation** : on cherche à valider ce qu'on croit savoir. Or, nous sommes pétris de croyances infondées : la prostitution qui serait un choix, les femmes perçues comme

manipulatrices. Face à une jeune fille qui tient un discours ambivalent, lacunaire... on a la tentation de la discréder. « *Elle n'est pas crédible et puis son petit copain, je l'ai vue l'embrasser tout à l'heure* ».

**On a besoin de regarder autrement ces jeunes, en ayant conscience des impacts du psychotraumatisme et de nos biais cognitifs.** C'est normal d'avoir envie de minimiser, pour se rassurer. Ou on se dit que ce n'est pas notre boulot... souvent parce qu'on se sent impuissant-e. **Mais la protection de l'enfance, ce n'est pas un travail, c'est un devoir !** **Un devoir citoyen.** La loi ne dit pas que la protection de l'enfance dépend des professionnelles : elle dépend de la société. Face à un-e mineur-e en danger, exploité-e sexuellement ou victime de viol, toute personne détentrice d'informations a sa responsabilité individuelle de signaler les faits. Ne pas dénoncer un crime constitue un délit et engage la responsabilité pénale.

Les adultes dépositaires d'une confidence, ou témoins de signaux d'alerte, craignent parfois de faire le signalement, ou l'information préoccupante. « *Et si on perd le lien de confiance ? Et si je me trompe ?* ». Ces craintes sont compréhensibles, mais elles sont loin de se vérifier. J'ai fait des signalements et des IP, et **les gamins étaient ravis de rencontrer une adulte qui les croyait, qui les protégeait.** On n'a pas à enquêter, à démêler le vrai du faux : il faut agir au moindre doute.

**Dans l'Éducation nationale, il y a des process, plusieurs personnes de l'établissement peuvent intervenir.** Il faut sortir du tête-à-tête : « *Tout repose sur moi et si la gamine me perd, tout s'écroule* ». Au contraire, on crée un réseau avec la CRIP, le 119, les associations spécialisées. Un bon réflexe : donner à la jeune des numéros d'aide, pour qu'elle ait toujours des personnes à qui parler si jamais elle coupait les ponts.

**C'est insupportable de savoir que dans sa classe, il y a une jeune victime de prostitution,** de ne pas savoir quoi faire, de se « *faire jeter* » quand on essaye d'aborder le sujet avec elle. Mais il ne faut pas abandonner. **Elle a besoin de sentir qu'elle n'est pas seule.** Peut-être que dans sa famille, personne n'a repéré qu'elle allait mal.

Les professeur-es, les personnels d'établissement ont **un outil génial, c'est le savoir. On peut trouver des façons de la valoriser en tant qu'élève**, souligner chaque effort, chaque réussite, même modeste. Cette relation unique et précieuse qu'elles et ils ont créé avec elle peut devenir un levier de soutien et de reconstruction.

Peut-être que cette jeune est en échec scolaire, peut-être qu'elle ne fait pas ses devoirs, qu'elle dort en cours, peut-être, mais elle vient, malgré tout. **Tant qu'elle se sent bienvenue dans la classe, elle pourra continuer à considérer que c'est un refuge.**

## b. Témoignages

*Les propos parfois crus des témoignages qui suivent sont ceux des victimes.  
Ils visent à rendre compte de leurs histoires et de leurs parcours.*

### La prostitution, c'était un cocon, une famille.

Si je suis entrée dans la prostitution, c'est parce que je suis trans. On m'avait dit que c'était le seul endroit où je pourrais rencontrer des trans. Je n'avais pas de famille, personne. J'avais 14 ans et je voulais me procurer des hormones.

On m'a envoyée dans un foyer d'urgence pour les mineurs. J'en suis partie. Je dormais à la rue, je vivais chez les uns et chez les autres. J'ai commencé la prostitution au Bois de Boulogne.

Je n'ai pas trouvé ça spécialement dur. Après tout ce que j'avais vécu, après toute la violence... Je ne voyais que mon but : me transformer. J'ai commencé les piqûres à 14 ans. Ce n'est pas douloureux mais il y a des effets secondaires.

Je faisais un ou deux clients pour pouvoir manger. Mais ce que je voulais surtout, c'était avoir un lien avec les autres filles.

La prostitution, c'était un cocon, une famille. Mais une famille qui me détruisait. **Ce que je voulais, c'était être entourée, rencontrer des jeunes, rigoler, boire un coup.** On a sa souffrance et on est seul. À qui en parler? À 14 ans, j'ai été rejetée par ma famille.

Ce qui m'a toujours fait souffrir, c'est la discrimination. À l'école, déjà, c'étaient les moqueries. Je n'ai eu que des zéros.



Et quand j'ai été placée à la DDASS, je me suis retrouvée dans des foyers de garçons ! Si vous êtes trans mais que vous êtes féminine et belle, il n'y a pas de problème. Mais si vous faites 1,80m et que vous êtes balèze, ça ne passe pas. Avant, j'étais très homme et puis avec les hormones, je me suis féminisée. Et je suis beaucoup mieux acceptée. Pourquoi ? Je suis restée la même personne.

Il faut être comme ça sinon c'est les moqueries. Moi, des trans, j'en connais qui sortent très peu. Elles restent enfermées, elles invitent chez elles, elles se renferment, elles ne veulent pas avoir l'air de clowns qui se promènent. C'est dur.

Il y a une chose que je voudrais dire aux trans : surtout qu'ils n'ailent pas dans la prostitution ! Qu'ils aillent voir une association ! Je voudrais leur éviter le parcours que j'ai connu.

**Myriam**

“

## Notre fille avait l'impression qu'elle contrôlait la situation.

*Nous avons accompagné la famille de Sabrina, une adolescente entrée en prostitution à 15 ans, par amour pour son proxénète. 10 ans plus tard, elle y est toujours..*

Sabrina avait 15 ans et demi lorsqu'elle a disparu. (...) Au bout de deux mois elle avait été retrouvée dans un « bar à champagne belge » par des policiers qui la suspectaient d'être mineure.

Sabrina a été entraînée dans ce bordel par un « lover boy », un garçon dont elle est tombée éperdument amoureuse, alors qu'elle était en 3<sup>ème</sup>.

**Il a usé de son charme pour séduire notre fille : très gentil, il lui offrait des cadeaux et la complimentait : « Tu es ma princesse », « Tu es la plus belle ». Il la faisait rêver : « On ouvrira un restaurant sur la Côte d'Azur ».**

Mais pour pouvoir réaliser ces rêves, il fallait de l'argent... Comme Sabrina était trop jeune pour travailler, il lui a fait sécher un jour les cours pour visiter les bars à champagne à la frontière belge. Il lui a expliqué qu'elle pouvait gagner rapidement beaucoup d'argent en encourageant « simplement » les clients à consommer du champagne à 300€ la bouteille. Il lui a assuré que cette situation serait provisoire. C'était évidemment faux ! Rapidement, Sabrina a fait des passes. Nous avons porté plainte contre le mac, mais l'affaire a été classée sans suite ; il n'y avait aucune preuve qu'il était un proxénète.



Dans ces bordels belges, on donne des antidépresseurs et des anxiolytiques qui, mélangés à l'alcool, ont des effets désinhibants et euphorisants. Notre fille avait l'impression que tout allait bien, qu'elle contrôlait la situation, alors qu'elle était au contraire instrumentalisée.

À l'adolescence, Sabrina avait adopté des conduites à risques particulièrement inquiétantes. Elle n'avait pas encore 15 ans lorsqu'elle a commencé à boire de l'alcool dans les toilettes du collège, à sécher les cours. (...) Un jour, elle a fugué (...) La brigade des mineurs l'a retrouvée à 3h du matin dans une maison, seule fille au milieu d'un groupe de garçons. Elle était ivre et avait fumé des joints. Est-ce qu'elle a été abusée sexuellement cette nuit-là... ? Lorsque Sabrina était en 4<sup>ème</sup>, on nous avait raconté qu'elle avait fait des fellations à des élèves.

À l'époque, j'avais cru qu'il s'agissait de médisances. Sur un mur du quartier, avait été également écrit « Sabrina, la pute ». Je ne pensais pas qu'il s'agissait de notre fille. Aujourd'hui, je me reproche beaucoup d'avoir été si sévère lorsqu'à l'adolescence elle était méchante et violente, sans chercher à comprendre les motifs de son changement brutal de caractère.

**Sabrina**

”

“

**Jusqu'à ce que je sorte de tout ça, je n'avais rien connu d'autre que la violence sexuelle.**

Il faut que je sois une miraculée pour me relever des dépendances et du traumatisme que j'ai vécus. Je buvais, je me droguais à l'héroïne, au crack, à tout ce qui me tombait sous la main. Pour avoir la came, j'ai été prostituée. Je croyais que je m'en foutais. En fait, on se drogue pour tout anesthésier, pour se couper de soi-même.

**Si je n'avais pas pris de drogue, je me serais suicidée.** C'était mon seul moyen de survie. Je n'avais pas les outils que j'ai aujourd'hui.

J'étais jeune quand tout a commencé.

À 11 ans, j'ai vidé des bouteilles d'alcool au point de rester dans le coma pendant près de 24 heures. Le lendemain, mes parents me renvoyaient à l'école. À 13 ans, je suis allée dans une fête organisée par une fille dont j'étais tombée amoureuse et qui dealait un peu. Un petit dealer m'a fait fumer et boire.

Ce n'est que récemment que j'ai été capable de mettre le mot « viol » sur ce qui s'est passé. Quand je me suis réveillée, j'étais dans une position humiliante et quelqu'un avait écrit son nom sur ma peau. Quand j'ai demandé ce qui s'était passé, tout le monde a éclaté de rire. Je suis restée avec ça.

À 14 ans, âge auquel j'ai aussi été abusée par un type, j'ai choisi une orientation qui m'a permis de partir loin. À 15, je vivais dans un squat et je prenais de l'héroïne. C'était exactement ce qu'il me fallait : j'étais dans une bulle, dans du coton. Jusqu'à ce que je sorte de tout ça, je n'avais rien connu d'autre que la violence sexuelle.

Depuis que j'ai commencé à identifier mes symptômes, j'ai senti que les violences sexuelles dataient pour moi de bien avant le premier viol dont je me souvenais.



Ma sœur m'a livré un souvenir qui lui est revenu. J'avais six ans, elle neuf. On jouait à cache-cache près d'un lac et j'ai disparu. Soudain, elle a vu un homme sortir d'une cabine de bain. Elle est entrée, je venais d'être violée. Mon carnet de santé est plein de choses incompréhensibles autour de mes 6 ans. J'ai perdu tous mes cheveux, j'ai eu des maladies de peau, j'ai fait des dépressions ; ma lèvre s'est fendue et n'a jamais guéri pendant des années. C'est une clé. Tout s'explique.

Enfant, j'avais des crises de colère et on me traitait de méchante, de menteuse. Je vivais enfermée dans mon imaginaire, j'étais dans une solitude absolue. Si j'avais pu parler à mes parents, à 6 ans, rien de tout ça ne serait arrivé.

Aujourd'hui j'ai beaucoup d'amis qui ont vécu les mêmes galères que moi et qui s'en sont sortis. Ensemble, on peut presque se parler de tout, mais dire qu'on a été prostituée reste tabou.

■

**Elsa**

”

39



## Amoureuse de son proxénète.

*C'est une infirmière scolaire, en poste dans un lycée, qui nous a raconté l'histoire de Samia, 16 ans. Après un premier échange anodin avec la jeune fille, la professionnelle est restée en contact avec elle, alarmée par un faisceau d'éléments préoccupants.*

*« Dans son sac, j'ai vu des chaussures roses à talons », explique-t-elle ; « comme j'avais entendu des élèves dire qu'elle fréquentait un quartier de prostitution, j'ai discuté avec elle ; elle n'a pas utilisé le mot "prostitution" mais elle m'a dit qu'elle "rencontrait des hommes" et qu'elle était amoureuse de quelqu'un qu'elle avait connu sur Facebook ; manifestement un proxénète. »*

L'infirmière procède à un signalement auprès du Procureur de la République. Samia a disparu du lycée pendant des semaines puis elle est réapparue en jupe de cuir et bas résille en hurlant "je suis la pute du lycée !" Elle était droguée. Quand j'ai appelé le Samu, j'ai reçu pour toute réponse : "Qu'elle se débrouille ! " j'ai dû insister pour que les médecins se déplacent. »

La jeune fille, renvoyée chez elle, fait une fugue dès le lendemain. L'infirmière tente de protéger Samia, mais aussi sa petite sœur, qui vient la voir à son tour. L'enfant a subi une agression sexuelle et a été témoin d'un viol collectif. L'infirmière se souvient d'un « comportement problématique » et de mots lâchés un jour sur une agression dont elle aurait été l'objet de la part de son frère et d'un oncle : « une confidence vite interrompue par sa mère qui lui avait enjoint de se taire... »



Depuis, « une petite de 6<sup>ème</sup> et une autre de 5<sup>ème</sup> sont subitement apparues maquillées, en jupe et décolleté. Samia leur a montré 400€ qu'elle avait gagnés en leur expliquant ce qu'il fallait faire pour en avoir autant ».

L'infirmière s'inquiète également de pratiques comme le sexting : « Une jeune fille de l'établissement s'est photographiée nue pour prouver son amour à son copain. Celui-ci s'est empressé de faire circuler la photo. Elle a fait une tentative de suicide. »

---

Samia





### **Je me disais, si je peux au moins servir à ça, je sers à quelque chose.**

J'ai fait une dépression à 16 ans. Une tentative de suicide. J'ai été hospitalisée. J'ai vu tout un tas de psy's, des comportementalistes, des psychologues, des psychiatres... Au collège, au lycée, j'étais seule. On disait que j'étais prétentieuse. Je ne l'étais pas mais je courais après la perfection. Il fallait que je sois la plus jolie, la plus brillante. Je voulais être mannequin.

Un jour, je n'ai pas été sélectionnée à un concours de mannequinat. J'ai commencé à avoir un mauvais regard sur mon corps. Je suis devenue boulimique. Au lycée, j'avais choisi la filière littéraire et pour la première fois, j'ai eu de mauvaises notes en français. C'est ce qui a déclenché ma dépression. J'avais une copine, nous nous sommes fâchées. Bref, je me suis retrouvée seule. **Cette dépression, ça a été le big bang.**

J'ai atterri en clinique psychiatrique. Je me suis mise à sortir beaucoup. A boire trop. A rencontrer des hommes à qui je laissais mon corps. Je plaisais. Ça me faisait du bien mais en même temps je sentais que je plaisais pour mon cul. J'attendais tellement d'amour. J'étais tellement exigeante. Et je faisais comme si je n'attendais rien. Je me disais, si je peux au moins servir à ça, je sers à quelque chose.



Je voyais un psychiatre à cette époque. Je lui ai raconté ma première passe. Il n'a rien dit. Un jour, j'ai eu une séance avec lui juste avant. Il m'a vue dans sa salle de bains me préparer pour aller faire la pute. Il m'a mise dehors mais il n'a rien dit. Bref, il a validé. J'étais en état second. L'alcool, les médicaments. Pour la cocaïne quand même, il m'a dit de faire attention. J'aurais aimé qu'on me mette en garde.

**Les gens qui m'entouraient assistaient à ça et ils ne disaient rien.**

---

**Noémie**



“

**Je ne voulais pas l'entendre, j'étais en rage (...) mais les mots ont fait leur chemin.**

A quatorze ans, j'ai été placée en foyer. J'étais en échec scolaire. Je m'interposais entre mon père et ma mère quand il la battait, je pleurais beaucoup à l'école, il y avait donc eu des signalements. Mais à dix-neuf ans, il a fallu que je quitte le foyer ; j'étais insolente avec les éducs, j'avais tout mis en échec.

*[Alice a rencontré une gendarme qui a essayé de l'aider].*

Maintenant, je comprends que cette femme a été la seule personne qui m'a mise en face de la réalité, qui a mis des mots et a cherché à m'aider même si c'était maladroitement, par méconnaissance. Plusieurs fois, elle m'a dit : « *Ce que tu fais s'appelle de la prostitution, ta patronne est une proxénète.* » Je ne voulais pas l'entendre, j'étais en rage quand elle disait ça. Mais les mots ont fait leur chemin, mon cerveau avait entendu. Elle est la première qui m'a montré que ce que je vivais était violent.

Alice



”

”

**Dans la prostitution, j'étais dans une autre réalité.**

« Ça ne se passait pas bien dans ma famille. J'ai assumé mon homosexualité à 16 ans. Mais j'avais été maltraité par mon père étant enfant. En 2012, j'avais 19 ans, je le lui ai reproché et il m'a dit "casse-toi". »

Emile



”

Ces documents sont des extraits de témoignages recueillis par Claudine Legardinier et Christine Laouenan, journalistes, et publiés dans la revue trimestrielle du Mouvement du Nid : *Prostitution & Société*.

Vous pouvez les lire en intégralité (ainsi que de nombreux autres témoignages) sur le site de l'association :

[www.mouvementdunid.org](http://www.mouvementdunid.org) ↗

## c. Bibliographie

**Retrouvez ci-dessous les études et rapports qui nous ont servi à rédiger cette brochure.**

### 1. Institutionnels et travaux de recherche

**PROMIFRANCE** *Recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France*, Centre de Victimologie pour Mineurs, 2022.  
<https://cvm-mineurs.org/page/recherche-action-sur-la-prostitution-des-mineurs> ↗

**Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs** Cordonné par Catherine Champauprenault, juin 2021.  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-du-groupe-de-travail-sur-la-prostitution-des-mineurs> ↗

**Lettre n°24 de l'Observatoire national des violences faites aux femmes sur le système prostitutionnel**  
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/> ↗

« Ça accélère tout » : Enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures  
 Bourassa-Dansereau, Millette et Côté, 2022  
[https://sac.uqam.ca/upload/files/RSN\\_TIC\\_prostitution\\_mineures\\_RapportWEB.pdf](https://sac.uqam.ca/upload/files/RSN_TIC_prostitution_mineures_RapportWEB.pdf) ↗

**Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser**  
 Dossier thématique coordonné par Émilie Cole et Magali Fougère-Ricaud, Observatoire de la protection de l'enfance / La Documentation française, 2021.  
[https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt\\_prostitution\\_t1.pdf](https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt_prostitution_t1.pdf) ↗

**Programme pour les collèges et les lycées :**

**Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité**  
[https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/un-programme-ambitieux-eduquer-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite\\_1.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/un-programme-ambitieux-eduquer-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite_1.pdf) ↗

**Évaluation de la loi du 13 avril 2016** visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, IGAS, IGA, IGJ, 2019.  
<https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article769> ↗

**Étude sur la prostitution des mineures en Seine-Saint-Denis.**  
 Olivia Bourdin, Marie-Paule Conare, Diane Gayraud, Kylian Leplanois et Julie Martinaud, sous dir. Ernestine Ronai, 2019.  
<https://seinesaintdenis.fr/solidarite/observatoire-des-violences-envers-les-femmes/article/etude-sur-la-prostitution-des-mineures-en-seine-saint-denis> ↗

**Prostitution de mineures. Quelles réalités sociales et juridiques?**  
 Bénédicte Lavaud-Legendre, Cécile Plessard, Gaëlle Encrenaz, Université de Bordeaux (UB), CNRS, 2020.

**La prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs en France,**  
 Marine Crémière, *Journal du droit des jeunes*, 2017/8.

**Le pigeon michetonné, La michetonneuse plumée...**  
 L'accompagnement éducatif mis à l'épreuve par des adolescent·es engagées dans un processus prostitutionnel, Liliana Gil, 2012.

## 2. Associations

### Cartographie des structures et acteurs engagés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs

Association Droit d'enfance / programme PARÉ  
<https://www.droitdenfance.org/pare-prostitution-des-mineurs/>

### Malette pédagogique de Centre les violences sur Mineurs (CVM)

<https://association-cvm.org/former/nos-mallettes-pedagogiques/la-mallette-pedagogique-sur-la-prostitution-de-mineur/>

### Guide pour accompagner et protéger les mineures en situation de prostitution

(Amicale du Nid, Centre Hubertine Auclert, FIT, Pow'her)

<https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2022/06/guide-accompagner-et-protéger-les-mineures-en-situation-de-prostitution-ou-en-risque-de-lettre-in-wwwcentre-hubertine-auclert-juin-2022.pdf>

### Rapport FACT-S 2025 : la situation de la prostitution en France

(Amicale du Nid, CAP International, FNCDIFF, Fondation Scelles, Mouvement du Nid)

<https://www факт-s.fr/>

### Prostitution des mineures

Enquête qualitative et quantitative

[https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Enquete\\_Prostitution\\_Octobre\\_2019-1.pdf](https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Enquete_Prostitution_Octobre_2019-1.pdf)

## 3. Mouvement du Nid

### Écoutez de nombreux témoignages de survivantes de la prostitution dans le podcast *La Vie en Rouge*, réalisé avec le soutien de notre association

<https://smartlink.asha.co/la-vie-en-rouge>

Découvrez nos supports de sensibilisation jeune public : dépliant, affiches, brochures sur notre site :

<https://mouvementdunid.org/mouvement-du-nid/nos-actions/prevention/>

Notre brochure destinée aux proches et à l'entourage des personnes en situation de prostitution peut aussi vous intéresser :

[https://mouvementdunid.org/wp-content/uploads/2024/12/2024\\_11\\_brochure\\_proches\\_WEB.pdf](https://mouvementdunid.org/wp-content/uploads/2024/12/2024_11_brochure_proches_WEB.pdf)

Notre association publie une revue trimestrielle, *Prostitution et Société*, dans laquelle vous retrouverez entre autres tous les témoignages cités dans cette brochure

### Éducation à la vie affective et sexuelle : des chantiers prometteurs

<https://mouvementdunid.org/prostitution-societe/numerros/198-prostitution-et-societe-198-education-a-la-vie-affective-et-sexuelle-des-chantiers-prometteurs>

### Agir ensemble contre la prostitution des mineures

<https://mouvementdunid.org/prostitution-societe/numerros/201-prostitution-et-societe-201-juillet-sept-2019-agir-ensemble-contre-la-prostitution-des-mineures>

Sauf mention contraire, les citations des experts mobilisés au fil de ce document proviennent de l'enregistrement de deux colloques organisés par le Mouvement du Nid :

- *Virilisme, hypersexualisation, prostitution des mineures*, Malakoff, 4 juin 2019
- *Adolescence numérique et prostitution des mineures*, Créteil, 28 juin 2019
- Notre numéro « *Agir ensemble contre la prostitution des mineures* » fait la synthèse de ces deux colloques.

## d. Agir en prévention avec le Mouvement du Nid

**Le Mouvement du Nid est agréé au titre des associations complémentaires de l'enseignement public. Il agit dans le cadre de l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, un champ d'intervention qui englobe les problématiques des relations entre garçons et filles, des violences sexuelles, de la pornographie, des préjugés sexistes ou homophobes.**

### • Nos principes d'action

En prévention, le Mouvement du Nid adopte une posture non militante. Nos équipes bénéficient de la formation continue et d'échanges de pratiques en interne.

Nos interventions s'adressent aux jeunes en tant que citoyen·nes en devenir, sans oublier que parmi elles et eux se trouvent des victimes de violences sexistes et sexuelles mais aussi de potentiels auteurs de violences.

Notre but est de mieux protéger les jeunes, en les aidant à comprendre que la victime n'est pas responsable des violences qu'elle subit ; à repérer la stratégie de l'agresseur et l'emprise ; à identifier les personnes ressources et où trouver de l'aide en cas de besoin.

### • Notre approche pédagogique

Pour mieux prévenir les risques prostitutionnels, le Mouvement du Nid sensibilise plus largement aux conduites sexistes, aux violences sexuelles et à la question de l'égalité entre femmes et hommes.

En libérant la parole des jeunes, en les aidant à se projeter dans des modèles positifs de relation et de sexualité - dans la non-violence et la réciprocité du désir - les violences de la prostitution leur apparaissent comme évidentes.

Notre pédagogie repose sur trois piliers :

**1/** Le développement de compétences psycho-sociales pour apprendre à repérer les risques et à appeler à l'aide ;

**2/** La transmission de modèles positifs : une sexualité libre et épanouie nécessite la réciprocité du désir, l'égalité dans la relation et l'absence de violence.

**3/** La remise en contexte de la prostitution dans l'ensemble des violences contre les femmes.

### • Notre méthode : le débat et la prise de parole

Les animateurs·trices de l'association n'arrivent ni en donneurs de leçons, ni en moralisateurs. **Ils laissent tout l'espace nécessaire aux jeunes** pour exprimer leurs doutes, leurs convictions, questionner, réagir, devenir soi-même acteur et actrice de prévention.

Favoriser l'expression de chacun·e est essentiel et le rôle des intervenants est de partir de cette parole des jeunes pour rappeler des faits établis et le cadre juridique, d'inciter à analyser les situations à risques pour s'en protéger, de donner des outils pour renforcer sa capacité à faire ses propres choix.

Nous travaillons en **groupe de parole**, en privilégiant des outils favorisant **le dialogue et l'échange, le développement du sens critique et de l'empathie**, comme le théâtre-forum, le ciné-débat autour de courtes vidéos (voir pages suivantes), des saynètes...

À partir des jeux de notre **site de sensibilisation Ya quoi dans ma banane ?** (lire encadré ci-dessous), nous avons également conçu des **trames d'animation** que nous mettons à disposition de toute personne souhaitant mettre en place de la **prévention vis-à-vis de la prostitution et de l'exploitation sexuelle, de la pornodivulgation et de l'emprise dans les relations intimes**.

Cette animation se base sur **3 saynètes** racontées dans une conversation par **messagerie instantanée** (type WhatsApp), dans lesquelles la ou le joueur·se fait avancer l'histoire en choisissant les réponses.

Elle permet d'entraîner la capacité de chacun·e à repérer **la mise en place de l'emprise ou de la violence** dans une relation et à chercher de l'aide. **Les jeunes apprennent aussi à décoder la stratégie de l'agresseur et à déculpabiliser la victime.**

Pour télécharger ce livret d'animation, rendez-vous sur notre site :

<https://mouvementdunid.org/mouvement-du-nid/nos-actions/prevention/>

### Y a quoi dans ma banane ? Tout pour dire stop à la violence !

Notre site de sensibilisation **Y a quoi dans ma banane ?** s'adresse aux ados dès 13 ans. Sur un ton ludique et complice, il propose des ressources pour mieux se défendre contre les violences sexistes et sexuelles :

échange d'actes ou d'images intimes contre un service (prostitution et exploitation sexuelle), cyberharcèlement, emprise dans les relations affectives... **Y a quoi dans ma banane** transmet des notions importantes, comme l'importance du consentement et de la réciprocité des désirs ou le fait qu'une victime de violence n'est jamais responsable de ce qu'elle subit. De plus, ses jeux interactifs permettent aux jeunes victimes de violence d'auto-diagnostiquer leur situation et de joindre immédiatement des numéros d'urgence.



## VIDÉOS DE SENSIBILISATION

### Quatre vidéos de sensibilisation pour ouvrir le dialogue.



1



2

#### Le Piège

Avec ce film basé sur des histoires vraies, nous racontons plusieurs moments dans la vie d'une collégienne, Emma, qu'un jeune proxénète et une « fausse amie » rabatteuse cherchent à prendre au piège. L'eau se resserre autour de la jeune fille qui accepte finalement des actes sexuels monnayés. Heureusement, Emma n'a jamais perdu le contact avec son ami d'enfance, qui refuse de la laisser tomber.

**Public :** Lycée, jeunes adultes.

**Intérêt pédagogique :** Ce film nous permet d'aborder les questions de la manipulation mise en œuvre par les proxénètes (et dans les relations affectives dites toxiques en général) mais aussi les ressources, les soutiens qui existent pour les jeunes vulnérables.

Le Piège propose trois scènes clés en interactivité pour mieux associer le jeune public à l'histoire et faciliter la prise de parole.

**Durée :** 15 minutes.

#### Proxolab

L'action se déroule dans les locaux d'une start-up, Proxolab, incubateur de proxénètes. Un manager dévoile ses « tours de main » pour « recruter » de futures victimes. Il s'appuie sur l'exemple de Léa, une jeune fille en rupture familiale qui a publié sur des réseaux sociaux des infos sur sa vie intime. Un des jeunes proxénètes est déjà en contact avec Léa par messagerie instantanée...

**Public :** Lycée, jeunes adultes.

**Intérêt pédagogique :** Depuis toujours, les proxénètes utilisent les facteurs de vulnérabilité présents chez les victimes pour les manipuler, les isoler de leurs proches et les amener à envisager d'être prostituée. Aujourd'hui, leur tâche est facilitée car ces facteurs de vulnérabilité sont exposés au vu de tous sur les réseaux sociaux. Le Mouvement du Nid souhaite ouvrir le dialogue avec les jeunes et renforcer leur capacité à se défendre face à des manipulateurs qui ont compris tout l'intérêt des réseaux sociaux pour repérer et approcher leurs futures victimes.

**Durée :** 3 minutes 54 secondes.



## VIDÉOS DE SENSIBILISATION



3

### Pornographie, Hors Cadre

Tiffany est en galère, une copine lui a parlé d'un moyen rapide de gagner de l'argent, « le X ». C'est sous contrôle, il y a un contrat, on dit ce qu'on veut bien faire et ce qu'on ne veut pas. Mais lorsque la réalité se révèle tout autre, que peut bien faire la victime ?

**Public :** Lycée, jeunes adultes.

**Intérêt pédagogique :** Le Mouvement du Nid est de plus en plus sollicité par des jeunes femmes qui ont subi des violences sexuelles dans cette industrie et considère que la pornographie n'est rien d'autre que de la prostitution filmée. Un des enjeux de la prévention est de faire prendre conscience aux jeunes que les actes sexuels dans la pornographie sont mis en scène, poussés à l'extrême.

Grâce au dispositif imaginé pour notre spot de prévention, un faux reportage « dans les coulisses du porno », nous les amenons aussi à prendre en compte la violence bien réelle subie par les « actrices » (et les contraintes vécues par les « acteurs ») et comprendre les pressions dont elles peuvent faire l'objet.

**Durée :** 5 minutes 35 secondes.



4

### On N'est Pas Des Caricatures

Inès (15 ans) et Habib (16 ans) se livrent en toute sincérité dans une vidéo « best friends », un format en vogue sur les réseaux sociaux. Les deux adolescents partagent leurs conceptions de l'amour, de l'amitié et finissent par se révolter face à l'absurdité des modèles stéréotypés qu'on leur impose.

**Public :** Classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, lycées

**Intérêt pédagogique :** Cette vidéo se distingue d'autres films de prévention par son ton positif en évoquant la complicité amicale entre deux jeunes, loin de toute situation de violence.

Ils discutent, se chamaillent puis tombent d'accord pour affirmer leur liberté d'aimer la personne de leur choix. L'occasion d'évoquer les rapports garçons-filles et l'égalité femmes-hommes, les rapports d'emprise comme la jalousie, la violence de certains préjugés (l'homophobie)...

**Durée :** 3 minutes 16 secondes.



## FORMATION EN LIGNE

### Comprendre, repérer, protéger : un parcours pour s'initier aux enjeux de la prostitution des mineures

**Format** : Un parcours entièrement en ligne et gratuit, pour se former à son rythme à travers plusieurs activités et médias. Environ 2 heures.

**Public** : Tout adulte travaillant ou agissant auprès du jeune public, souhaitant mieux connaître le système prostitutionnel et la problématique de la prostitution des mineures.

**Description** : Le Mouvement du Nid, organisme de formation certifié Qualiopi, forme en moyenne **800 professionnel·les** chaque année. Nous constatons que la plupart d'entre elles·eux n'avaient jamais abordé le sujet de la prostitution lors de leur formation initiale.

De plus en plus confrontés à la prostitution des mineur·es, elles·ils nous font part de leurs difficultés à mettre en place **un accompagnement efficace auprès de ces jeunes**. Nos formations les aident à mieux comprendre ce qui se joue dans l'esprit des jeunes victimes et **comment agir malgré l'emprise et la stratégie de l'agresseur, le poids des violences et des psychotraumatismes**.

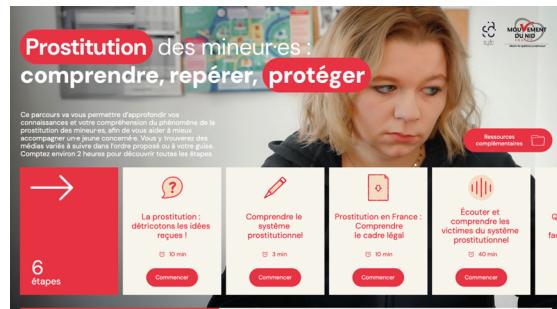
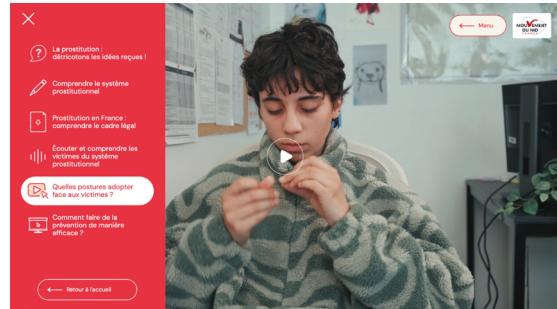
Pour aider rapidement tout adulte confronté à une situation de prostitution de mineur·e à mieux aborder le sujet et **à mettre en place avec la ou le jeune des stratégies efficaces vers la sortie des violences**, nous proposons **un parcours de formation entièrement en ligne**, à suivre en autonomie, d'une durée de **2 heures environ**.

**Modalités** : Formation en ligne gratuite, accessible à tout moment, sur notre plateforme.

**Sur inscription** : [https://bitly/mdn\\_formation\\_mineures](https://bitly/mdn_formation_mineures) ↗

#### Thématiques abordées :

- Des vidéos interactives pour s'entraîner à l'entretien avec la jeune :
- Comprendre le système prostitutionnel, les violences sexuelles, l'emprise et la stratégie de l'agresseur ;
- Connaître le cadre légal ;
- Mettre en place une action de prévention.



## e. La formation « *Prostitution des mineures* » du Mouvement du Nid

Formation s'adressant à tous les professionnel·les et les bénévoles intervenant auprès d'un public jeune (éducation, animation, justice...) ou souhaitant se former sur le sujet.

### Jour 1

#### Connaitre et comprendre le phénomène prostitutionnel

- Réalités et état des lieux
- Facteurs d'entrée et impact de la prostitution
- Cadre juridique et enjeux socio-éducatifs

### Jour 2

#### Éducation et prévention

- Prévention et compétences psycho-sociales
- Éducation à la sexualité et pornographie
- Cyber-violences et hypersexualisation

### Jour 3 (optionnel)

#### Repérer, accueillir et accompagner

- Penser la relation d'aide : éthique et posture
- Analyse de pratiques, jeux de rôles
- Obstacles et leviers à la sortie de prostitution

#### Modalités

**Durée :** 2 ou 3 jours

**Participants :** 20 maximum

**Tarif :** Nous consulter

**dagogiques**

- ✓ **Renforcer** le repérage et l'accompagnement des jeunes victimes en situation de prostitution.
- ✓ **Partager** une culture commune sur le phénomène prostitutionnel chez les mineur·es et ses enjeux.

**Jour 2**

**ÉDUCATION ET PRÉVENTION**

- Prévention et compétences psycho-sociales
- Éducation à la sexualité et pornographie
- Cyber-violences et hypersexualisation

**Modalités**

Formation s'adressant à tous professionnels et bénévoles intervenant auprès d'un public jeune (éducation, animation, justice...) ou souhaitant se former sur le sujet

**Durée :** 2 ou 3 jours

**Participant·es :** 20 maximum

**Tarif :** nous consulter



## **Nous joindre pour mettre en place une action de prévention ou une formation**

---

Contactez le Secrétariat National  
du Mouvement du Nid :

Elise Guiraud

[eguiraud@mouvementdunid.org](mailto:eguiraud@mouvementdunid.org)

Gaëlle Henry

[formation@mouvementdunid.org](mailto:formation@mouvementdunid.org)

Retrouvez l'ensemble des  
coordonnées de nos équipes

Avec le flashcode juste ici ►

**www.mouvementdunid.org**

